



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1973 JEUDI 27 MARS 2014

CONFÉRENCE MINIÈRE

« L'Après-Goma » reste sombre



Le premier ministre Matata Ponyo à son arrivée à Goma

Comme pour la première conférence minière de Lubumbashi, la deuxième édition organisée du 24 au 25 mars dans la ville de Goma, au Nord-Kivu, s'est clôturée avec une batterie de recommandations. Mais en dépit des avancées même légères, le Premier ministre Matata Ponyo a une fois encore mis l'accent sur la faible application des recommandations antérieures. Il a déploré les recettes insignifiantes du secteur. Ensemble avec les parties prenantes, ils ont reconnu l'importance de classer les ressources minière, pétrolière et forestière comme stratégiques pour le développement du pays. Toutefois, les vraies priorités semblent se concentrer sur l'urgence d'accélérer la révision du Code minier et l'adoption de la loi sur les hydrocarbures pour ériger un cadre de travail capable d'aider le pays à atteindre ses objectifs. Or, sur ce point essentiel, rien n'est encore fait. Pour nombre d'analystes, cette conférence ne peut répondre aux défis posés par le développement de ces secteurs si la RDC ne met pas en place une législation attrayante.

Page 13

GENRE

Troisième forum mondial sur l'avancement des femmes

La plus importante conférence d'Afrique consacrée aux questions du genre se déroulera du 25 au 29 mai à Banjul en Gambie. Cette troisième édition vise à créer une plate-forme avancée permettant de formuler une approche stratégique et réaliste de la promotion socioéconomique et politique ainsi que de l'émancipation des femmes. Des prix seront décernés lors de ce forum dans le cadre du programme WAF-mdg Awards. Celui-ci distingue, célèbre et honore des réussites dans l'autonomisation socioéconomique et politique ainsi que l'avancement des femmes. Des jeunes femmes et filles qui sont sources d'inspiration et de motivation seront également primées.

Pour rappel, le forum sur l'avancement des femmes (WAF) est unique et restera une plate-forme incomparable de délibérations et de formulation de plans d'action sur les objectifs du millénaire pour le développement.

Page 13

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'opposition redoute « un coup d'État constitutionnel »



Martin Fayulu, président de l'Ecide

Alors que l'opposition républicaine s'inscrit dans le schéma dicté par son mentor et de surcroît président du Sénat, celui de faire de la révision constitutionnelle une des matières susceptibles d'être traitée au cours de la présente session parlementaire, la plate-forme « Sauvons le Congo » semble ne pas partager cette approche. Tout en faisant remarquer à Léon Kengo wa Dondo que son institution est illégale pour entreprendre une telle démarche, ce regroupement politique dénonce un plan concocté par la majorité pour opérer un passage en force du projet de modification de la Constitution du 18 février 2006.

D'où l'appel des coordonnateurs de la Coalition pour le vrai dialogue et des Forces acquises au changement de Martin Fayulu à la vigilance tous azimuts pour faire échec à ce projet frisant, d'après eux, la haute trahison.

Page 11

INTERVIEW

Olivier Tshimanga : « Chacun a des droits à faire prévaloir dans les morceaux joués »

L'artiste sera sur la scène de la Halle de la Gombe le 5 avril avec soixante guitaristes pour l'interprétation de la pièce « Tshimangologie guitare ». Également chanteur, il a épousé la cause humanitaire et celle des instrumentistes dont il revendique les droits. Des sujets dont il parle dans un entretien à bâtons rompus avec le *Dépêches de Brazzaville*.

De retour à Kinshasa dix ans après son départ en tournée européenne avec Bana OK, l'artiste espère mettre à profit son séjour pour assurer la promotion de son nouvel album « Espoir » qui sort bientôt. Il entend également installer son ONG, la fondation Olivier Tshimanga, qui s'occupera des enfants de la rue, des personnes vivant avec handicap et des femmes victimes de viols.

Page 12

FESNAG

Anne Gizenga Mbuba prête à aller conforter les populations de l'Est

La quatrième édition du Festival national de Gungu (Fesnag) se tiendra du 19 au 26 juillet dans les villes de Bukavu et Goma, a révélé son initiatrice Anne Gizenga Mbuba. Cette dernière qui tient à ce que les Congolais s'approprient ce concept hautement culturel aux fins de consolidation de la cohésion nationale veut scruter de nouveaux horizons pour mieux asseoir son label. En choisissant l'est du pays pour cette énième édition faisant suite à celles tenues à Kindu, Kinshasa et Lubumbashi, Anne Gizenga espère apporter le réconfort nécessaire dont ont grandement besoin les populations meurtries de l'Est. À travers ce festival, il s'agira notamment de consoler les fils et filles de l'est du pays longtemps embrigadés dans une guerre d'usure dont ils étaient loin de maîtriser les tenants et les aboutissants.

Page 13

ÉDITORIAL

Revivifier

Alors que s'amorce, chez nous comme dans beaucoup de pays africains, le débat sur la révision de la Constitution évoqué ici même hier, il n'est pas inutile de rappeler que le problème essentiel que nos jeunes démocraties doivent résoudre est celui de la dynamisation de la vie politique. Pour de multiples raisons, en effet, les citoyens n'accordent aujourd'hui qu'une attention distraite aux scrutins qui leur donnent pourtant l'occasion de choisir les hommes ou les femmes qui les représenteront dans les assemblées nationales et locales. Chacun de nous en a été le témoin attristé lors des dernières consultations électorales qui furent marquées par des taux d'abstention élevés.

Comment faire en sorte que les électeurs et les électrices, où qu'ils vivent, se sentent tenus d'aller déposer leur bulletin dans l'urne ? Comment les convaincre que le sort de leur pays, de leur ville, de leur village dépend du choix humain qu'ils opéreront le jour venu ? Comment les amener à s'engager dans le processus dynamique qui se trouve à la base du système démocratique dans lequel ils vivent ? À ces questions, il convient de répondre vite et bien si nous voulons que le Congo continue à cheminer sur la voie du progrès où il s'est engagé au lendemain des terribles événements de 1997 et 1998.

Trois grands acteurs sont appelés à jouer un rôle majeur dans ce processus vital pour notre nation: le premier est l'État, qui doit mettre en place les mécanismes complexes permettant sur toute l'étendue du territoire la tenue d'élections libres dans les délais impartis par la Constitution ; le second est la classe politique, majorité et opposition mêlées, qui ne peut pas se contenter de discourir, mais doit se rendre au plus près des électeurs afin de les convaincre de se déplacer le jour du vote ; le troisième est le citoyen lui-même, qui doit se convaincre que le destin de son pays se trouve entre ses mains et que nul ne peut se substituer à lui.

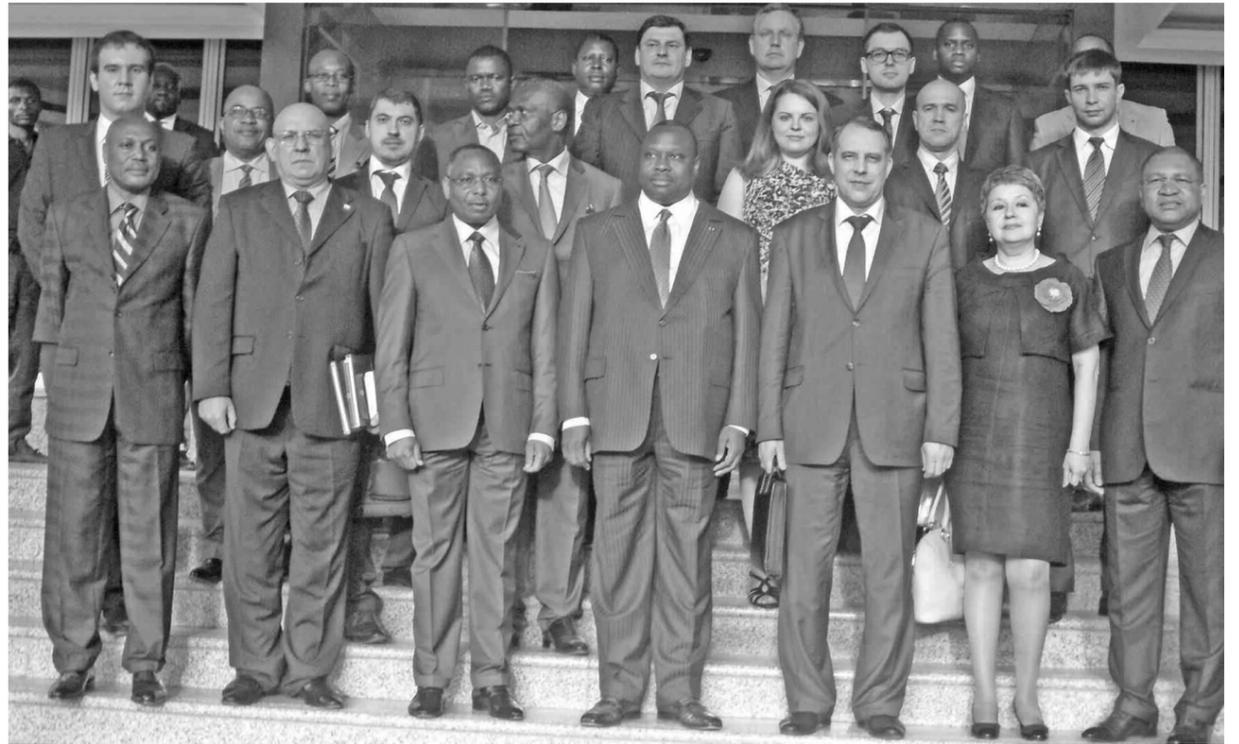
Au terme des quinze années de paix et de concorde que nous venons de vivre, rien n'est plus important que de rappeler ses devoirs à chacun. Et si la Constitution qui nous régit doit être modifiée, aménagée, adaptée aux réalités de ce temps, c'est à cette tâche-là qu'il convient de s'atteler. En n'hésitant pas à innover si cela s'avère nécessaire, car la principale vertu de la démocratie est sa capacité d'adaptation aux attentes des peuples qui l'ont adoptée.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION RUSSIE-CONGO

L'énergie au centre de projets stratégiques

Le Congo entend se doter d'infrastructures de sortie des hydrocarbures qui lui permettront d'accroître ses livraisons depuis Pointe-Noire jusqu'à Ouessou (Sangha) en passant par Brazzaville et Oyo (département de la Cuvette).



La photo de famille après la séance de travail (© DR)

En prélude à la première réunion de travail de la commission mixte qui se tiendra à Moscou en avril prochain, la délégation russe, conduite par le vice-ministre, secrétaire d'État en charge de l'Énergie et co-président de la commission mixte chargée du suivi des accords entre la Russie et le Congo, Sentyurin Yuriy Petrovich, a rencontré, le 25 mars à Brazzaville, la partie congolaise, représentée par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya. Il s'agissait de préparer l'ordre du jour, l'agenda de travail et les projets concrets qui feront l'objet de discussions au cours de ces assises.

Les deux pays s'engagent en effet à relancer le mécanisme de la commission mixte sur la coopération économique, technique et scientifique. Dans un pays où les échanges com-

merciaux sont basés sur la rente pétrolière, il est important de se doter d'infrastructures de sortie des hydrocarbures. Pour ce faire, le Congo a signé des accords de coopération dans le domaine énergétique avec la Russie, premier fournisseur d'hydrocarbures à l'Union européenne.

À cet effet, les deux parties lanceront un dialogue énergétique (pétrole, gaz et électricité) en avril prochain, à Moscou, en vue de marquer le décollage du partenariat russo-congolais. L'objectif de ce partenariat stratégique sera de réaliser des projets concrets en matière énergétique. Vu l'accroissement régulier de la consommation énergétique au Congo et la déstabilisation des marchés d'approvisionnement, des barrages hydroélectriques seront construits en vue d'assurer des livraisons régulières. Ainsi, d'importants projets se-

ront développés, notamment la construction des centrales hydroélectriques de Chollet et de Sounda. «La Fédération de Russie a une expérience en matière de construction de barrages hydroélectriques. Nous pouvons vous assurer que nous avons la compétence, l'équipement, l'expérience pour réaliser ces projets. La variété des sources énergétiques contribue au développement d'un pays, raison pour laquelle nous avons lancé des discussions sur la possibilité d'une coopération dans le domaine de l'énergie renouvelable. Nous espérons qu'avec l'appui du gouvernement congolais, la population congolaise aura un accès permanent à l'énergie», a déclaré Sentyurin Yuriy Petrovich. Notons que cette coopération s'étendra aux domaines de l'agriculture, de la recherche scientifique et de la formation.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolormwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRANSPORT FLUVIAL

L'ensablement du fleuve Congo est un véritable défi

Malgré les opérations d'aménagement des voies de navigation, l'ensablement du fleuve, chaque année, provoque des bouleversements dans la chaîne logistique de transport. Les autorités locales et les institutions internationales habilitées prévoient de rétablir le chenal et les ports, l'installation et l'équipement portuaires. En attendant, le dragage du fleuve en cours côtoie une pollution progressive. Sans compter qu'au niveau du port, les passagers doivent changer de quai.

Les baies de sables qui se sont formées sur le fleuve Congo laissent percevoir la sécheresse du littoral, lui-même vidé de canots à la gare à passagers, situé juste en amont du Beach de Brazzaville. Plusieurs mètres de sable séparent désormais le débarcadère qui n'a plus vu de passagers sur son plancher depuis que l'eau est répartie sur le lit du fleuve. L'endroit où rivalisaient d'ordinaire des canots dits « rapides », et où des habitués se pressent pour la traversée entre Brazzaville et Kinshasa, ne sert plus qu'à faire des formalités administratives. Motif : l'ensablement accru du fleuve si bien qu'aucun bateau ne peut plus y accoster. D'ailleurs les flotteurs du quai sont à nu et immobiles. Pour espérer voyager, les passagers, tickets en mains, doivent descendre au Beach où accostent de grands bateaux en provenance de l'autre rive, des localités côtières du Congo ou de la RCA.

Visiblement, ce quai n'est pas adapté aux voyageurs empruntant des canots. Descendre les escaliers de cet embarcadère, bâti en pierres, et prendre ensuite des morceaux de planches en guise de pont entre le bas de l'escalier et le bateau a déjà gâché l'ambiance des voyageurs. En effet, glissade, objets tombés à l'eau et même vol, constituent la liste des désagréments vécus par les uns et les autres. Ici, la vigilance est nécessaire car, souvent, un bateau est vite reparti pour l'autre rive au grand

dam des passagers distraits. En attendant la réhabilitation des quais (Amont, Lourd, Welman et Certi), dont les travaux ont été lancés par le gouvernement en décembre 2013, seul le chantier du quai Lourd est avancé.

Quand la navigabilité baisse, l'économie en pâtit

Des îlots de sable sur le fleuve, un littoral asséché et une espèce de cimetière marin fait de carcasses de bateaux rouillés, tel est le tableau qu'offre le fleuve Congo, vu de Brazzaville. Ceci n'est ni plus ni moins que le résultat d'un long processus qui part des canalisations de Brazzaville, de ses collecteurs naturels ou des autres affluents de ce long fleuve.

C'est ainsi que le regard s'attarde sur deux dragues qui tentent d'aspirer le sable d'une baie pour le projeter plus loin. C'est cette opération qui vise à désensabler le fleuve pour le rendre navigable.

600 millions FCFA environ pour draguer le fleuve

L'opération consiste à alimenter le littoral pour permettre l'accostage des bateaux. Elle a démarré depuis deux mois grâce à un financement de l'Union européenne qui a mobilisé environ 600 millions FCFA. L'ensablement des accès au Port de Brazzaville oblige, en effet, à effectuer des dragages de février à avril, selon les années, pour garantir un tirant d'eau de 1,80m à l'étiage. « Les travaux de dragage qui peuvent durer jusqu'à six mois, partiront du CNTF jusqu'au niveau du port public », précise Jean Léonard Mossina, capitaine d'armement au Service commun d'entretien des voies navigables.

Depuis cinq mois en effet, le CNTF, une direction technique en charge de la réhabilitation de la flotte fluviale, n'a plus reçu de bateaux dans ses ateliers pour d'éventuelles réparations. Le chenal étant bloqué par le sable, il n'est pas possible de prendre des bateaux à sec, c'est-à-dire hors de



Les bancs de sable dominent le Fleuve Congo. (© Adiac)

l'eau. « Si un bateau venait de tomber en panne, hormis le moteur qui peut être réparé à l'eau, le reste de la coque ne peut pas être touché », explique Pierre Bassoukissa, agent au CNTF et chef du syndicat des travailleurs.

L'opération de désensablement du fleuve devient capitale pour le Congo dont les côtes sont quelque peu défavorisées en eau par rapport à la RDC. « Quand il y a le volume d'eau qui baisse en amont et que la pluviométrie est pauvre au niveau du Bassin du Congo, nous ressentons les effets au niveau de Brazzaville. Il y a aussi le bras du fleuve qui a plusieurs tentacules et qui fait que l'eau s'éparpille. Cette pente sur le fleuve est accentuée au niveau de Brazzaville. La porte est plus à la RDC qu'à Brazzaville. Lorsque vous arrivez au niveau de l'île Mbamou, au PK 42 au niveau de la RDC et au PK 30 au niveau de Brazzaville vous avez 15% d'eau qui passe par le Congo et 85% par la RDC. Ce qui explique que nous nous ensablons facilement parce que le volume d'eau

est faible à l'arrivée », explique Jean Léonard Mossina.

Le changement climatique évoqué

Le phénomène a une conséquence sur la sécheresse de l'Oubangui et de la Sangha, deux affluents majeurs du fleuve Congo. Même si le Service commun d'entretien des voies navigables assure avoir maintenu la profondeur maximum du fleuve à plus de deux mètres au niveau du port de Brazzaville, outre le trafic entre les deux capitales, le reste du trajet est mitigé. « Pour preuve, il n'est pas possible de se rendre à Bétou dans la Likouala à cause de l'ensablement au seuil de Zinga, et même à Bangui soumis à l'étiage », expliquent des agents du port. Autrement dit, il faut attendre encore trois mois avant d'effectuer ce circuit. « Pour l'heure, des bateaux arrivent quand même jusqu'à Oyo et Mossaka, dans la Cuvette. » Plusieurs analystes assurent par ailleurs que l'entretien permanent des rivières est plus qu'indispensable pour assurer la

navigabilité du fleuve et permettre la croissance de l'économie fluviale. Tel est le cas des grumes, jadis évacuées par voie fluviale, qui empruntent désormais la route pour se retrouver au port de Douala au Cameroun. Des pertes importantes ne sont pas officiellement signalées mais au regard des évaluations faites, une baisse du chiffre d'affaire est certaine. Outre l'entretien des eaux et l'assainissement des côtes, il est attendu par ailleurs la réhabilitation du Chantier naval, qui change de statut, et la construction d'unités fluviales. L'accord signé entre le ministère des Transports et la société Damen Shipyards Gorinchem, le 8 mai 2013, n'a, semble-t-il, pas encore produit ses effets. Il est aussi prévu une étude hydrographique des cours d'eau, la construction de quatre vedettes à passagers (Brazzaville-Kinshasa) et deux vedettes à passagers pour les Jeux africains de 2015 à Kintélé, à une trentaine de kilomètres au nord de Brazzaville.

Quentin Loubou

CICOS

Les experts évaluent les activités de 2013

C'est ce 27 mars que s'ouvre à Brazzaville la 11e session ordinaire du comité des ministres de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos). Pour préparer cette réunion, le comité de direction de cette organisation s'est réuni le 24 mars à Brazzaville.

Cette rencontre a permis aux experts de passer en revue les différents projets développés par l'organe exécutif durant dix-huit mois, au sein des pays membres de la Cicos. L'analyse a débouché sur des orientations susceptibles de répondre aux préoccupations



Le directeur de cabinet (au centre) présidant la cérémonie d'ouverture

majeures des populations.

« De l'examen des affaires à caractère général en passant par celles à caractère technique financier, vous donnerez à chacune d'elle, l'importance qui lui revient pour que vos conclusions contribuent à la résolution efficace des défis que traverse notre sous-région, notamment dans la gestion intégrée des ressources en eau », a déclaré le directeur de cabinet du ministre congolais de l'Énergie et l'Hydraulique, Roger Georges Adzama, président la cérémonie d'ouverture.

Créée en novembre 1999, la Cicos

a pour mission de faire la promotion de la navigation intérieure et de la gestion intégrée des ressources en eau. Sa création obéit au souci des États membres de disposer d'un outil de concertation et de gestion transfrontalière du Bassin du Congo, deuxième bassin hydrologique du monde après celui de l'Amazonie. La Cicos est actuellement composée de cinq membres effectifs, à savoir : la République du Congo, la RDC, le Cameroun, la Centrafrique et le Gabon. Considéré comme pays observateur, l'Angola sera bientôt membre effectif.

Lopelle Mboussa Gassia



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

VENTE AUX ENCHERES (RELANCE)

Le Bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo, procède à une vente aux enchères publiques de la voiture exposée dans la cour du bureau commun des Nations Unies située à l'adresse suivante :

L'enveloppe doit être adressée à **Madame la Représentante de l'UNFPA, BP : 19012 Brazzaville, République du Congo et doit porter la mention « Vente aux enchères ADMIN/01/14 -R».**

Désignation	Capacité Puissance Energie	N° châssis	Kilométrage	Année de mise en Circulation à l'état neuf	Remarques
Peugeot 607 Berline	5 places/ 7 CV Essence	VF39DRFN 592079655	32 150 Km	2003	Néant

309, Avenue Marien Ngouabi (Route Bord-Bord-arrêt bus Laborex), centre ville, Pointe Noire République du Congo

Cette voiture dont les caractéristiques sont mentionnées dans le tableau ci-dessous, peut être visité du lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00.

La voiture est vendue en l'état sans aucun préalable tant administratif que juridique par l'UNFPA.

Les enchérisseurs sont en conséquence priés de déposer leurs propositions de prix (non-manuscrites) sous enveloppes scellées, au plus tard le 25 Avril 2014 à 16h00 soit au bureau commun des Nations Unies à Pointe Noire à l'adresse ci-dessus indiquée, notamment au personnel UNFPA ou encore au secrétariat de l'UNFPA, sis Rue Crampel (face BDEAC), Plateau Centre Ville, Brazzaville.

L'adjudicataire retenu sera contacté pour paiement comptant de la totalité du montant adjugé dans les 7 jours qui suivent la notification. L'enlèvement à la charge de l'adjudicataire doit s'effectuer dans les 15 jours après le paiement. Toutefois, une demande motivée de prolongation de délai d'enlèvement peut être acceptée par la Représentante ou son mandataire. En cas de carence du premier adjudicataire, le second est d'office jugé recevable.

Aucune quelconque réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2014

Barbara Laurenceau
Représentante de l'UNFPA au Congo

unissons-nous
pour les enfants



Avis de vacance de poste TA/CBRA/CSD/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Nutrition

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, le/la spécialiste en Nutrition sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme de nutrition et des projets connexes spécifiques au sein d'un programme national ou sectoriel
Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC).
- Master en Santé Publique et Nutrition, Sciences de la Santé, Santé de la Famille et de la Nutrition, Epidémiologie Nutritionnelle, Santé et Promotion de la Nutrition et de Prévention des Maladies. Une formation en genre et en programmes de nutrition favorisant l'égalité des sexes serait un atout.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la nutrition et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Contrat TEMPORAIRE de six (6) mois renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 27 mars 2014 à 17 heures
Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



*ECAir rend hommage à
des figures féminines africaines du passé et du présent*



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
"Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
pour toute demande d'informations et de réservation*

La liste des projets retenus pour la Municipalisation accélérée de la Lékoumou

Sibiti

A.Projets grands travaux et entreprises

- 1-Travaux de construction du palais présidentiel /China Jiangsu
- 2-Équipement du palais présidentiel
- 3-Travaux de construction du pavillon présidentiel de l'aéroport /Zhengwei
- 4-Équipement de traitement des bagages et des passagers à l'aéroport de Sibiti /Logan Teleflex
- 5-Bitumage des voiries urbaines de Sibiti (27,7 km) / CRBC
- 6-Travaux de construction des installations terminales (aérogare) de l'aéroport de Sibiti/Serru-Top
- 7-Travaux d'aménagement et de bitumage des chaussées aéronautiques de l'aéroport et de ses voies d'accès /SGE-C
- 8-Construction du boulevard du défilé
- 9-Études, conception et construction du stage de Sibiti /Zhengwei
- 10-Travaux d'électrification de la ville de Sibiti
- Lot 1 Procob ; lot 2 EGET
- 11-Travaux d'adduction d'eau potable de la ville
- Lot 1 et 2 CGC
- 12-Construction et équipement de l'hôpital général
- 13-Construction et équipement de l'hôtel de la préfecture ainsi que des résidences du préfet et du secrétaire général /Sicas
- 14-Construction et équipement de l'hôtel du conseil et de la résidence du président du conseil/Congo Ryong Bong
- 15-Travaux de construction et équipement de l'hôtel de ville ainsi que des résidences de l'administrateur-maire et du secrétaire général/CGC
- 16-Construction d'un marché moderne
- 17-Construction et équipement de l'hôtel du Plan et de l'aménagement du territoire /Congo Dahua
- 18-Construction de la gare routière/CEEDI
- 19-Construction et équipement du tribunal de grande instance
- 20-Construction et équipement de l'hôtel de police
- 21-Construction des logements sociaux
- 22-Construction et équipement de l'hôtel des Finances
- 23-Construction et équipement de l'hôtel de la sous-préfecture ainsi que des résidences du sous-préfet et du secrétaire général/Rita & Services

B.Au titre des projets non grands travaux

- 24-construction et équipement du commissariat de police avec logement du commissaire
- 25-Construction et équipement du poste de police d'Indo
- 26-Construction et équipement du poste de police de Moussanda ;
- 27-Construction et équipement de la direction départementale de la surveillance du territoire
- 28-Construction et équipement des logements des directeurs départementaux de la police et de la surveillance du territoire
- 29-Construction et équipement d'une inspection des lycées
- 30-Construction et équipement d'une inspection départementale des CEG
- 31-Réhabilitation et équipement du CEG d'Indo plus mur de clôture+C44
- 32-Réhabilitation et équipement de l'école primaire d'Indo plus mur de clôture/En cours
- 33-Construction et équipement du centre d'éducation préscolaire d'indo plus mur de clôture
- 34-Construction et équipement de l'inspection de l'enseignement primaire/En cours
- 35-construction et équipement des bureaux de la direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire,
- 36-Réhabilitation, extension et équipement du CEG JJ Mouaya plus mur de clôture/GCC
- 37-Réhabilitation et équipement de l'école primaire Henri Bounda /En cours
- 38-Extension et équipement de l'école primaire Moussanda plus mur de clôture /En cours
- 39-Réhabilitation, extension et équipement du centre d'éducation préscolaire de Sibiti/Acoma Services
- 40-Réhabilitation, extension et équipement du lycée de Sibiti plus mur de clôture
- 41-Réhabilitation et équipement du CETF Mapila Philomène plus mur de clôture/En cours
- 42-Construction et équipement du CETM /Congolaise de construction
- 43-Réhabilitation et équipement du CEG de Mapati avec mur de clôture
- 44-Réhabilitation, extension et équipement des écoles primaires de Mapati avec mur de clôture
- 45-Réhabilitation et équipement du lycée technique agricole de Mulimba
- 46-Réhabilitation et équipement du CETA de Mulimba /En cours
- 47-Construction et équipement des bureaux de la direction départementale de l'enseignement technique/En cours
- 48-Construction et équipement d'une inspection de l'enseignement technique
- 49-Construction et équipement des bureaux de la direction départementale de la santé
- 50-Construction et équipement du Centre de santé intégré (CSI) avec mur de clôture et logements
- 51-Réhabilitation, extension et équipement de l'hôpital de base avec mur de clôture et logement d'astreinte
- 52-Construction des logements des directeurs des hôpitaux
- 53-Construction et équipement des résidences des magistrats

- 54-Construction et équipement de la légion de gendarmerie avec logement
- 55-Construction et équipement de la brigade de gendarmerie avec logement du commandant
- 56-Construction et équipement d'un bureau de poste
- 57-Construction et équipement des circonscriptions d'action sociale (CAS)
- 58-Construction et équipement du logement du directeur départemental de l'aménagement du territoire et du développement local
- 59-Construction et équipement de la maison d'arrêt et logement du régisseur
- 60-Construction et équipement de la maison de la femme En cours
- 61-Construction et équipement de la direction départementale de la culture
- 62-Construction et équipement de l'inspection de la jeunesse
- 63-Réhabilitation de l'ancien immeuble du plan.

Komono

A.Projets grands travaux et entreprises

- 64-Construction et équipement de l'hôtel de sous-préfecture ainsi que des résidences du sous-préfet et du secrétaire général/Ekodis
- 65-Construction et équipement de l'hôtel de ville ainsi que des résidences de l'administrateur-maire et du secrétaire général /GCW
- 66-Adduction d'eau potable
- 67-Électrification de la ville.

B.Projets non grands travaux et entreprises

- 68-Construction et équipement du commissariat de police avec logement du commissaire
- 69-Construction et équipement du centre préscolaire
- 70-Construction et équipement du bureau de l'inspection de l'enseignement primaire
- 71-Construction et équipement du bureau de l'inspection de l'enseignement secondaire
- 72-Construction et équipement d'une école primaire avec mur de clôture
- 73-Réhabilitation, extension et équipement du CEG Albert Niangoula plus mur de clôture
- 74-Réhabilitation, extension et équipement d'un lycée plus mur de clôture
- 75-Réhabilitation et équipement du CETI
- 76-Réhabilitation et équipement du lycée technique et professionnel
- 77-Réhabilitation des CSI avec logements du personnel soignant
- 78-Construction et équipement du tribunal d'instance
- 79-Construction et équipement des logements des magistrats
- 80-Construction et équipement de la brigade de gendarmerie avec logements du commandant
- 81-Construction d'un bureau de poste
- 82-Construction et équipement d'un bureau de la CAS
- 83-Construction d'un marché moderne.

Zanaga

A.Projets grands travaux

- 84-Construction et équipement de l'hôtel de sous-préfecture ainsi que les résidences du sous-préfet et du secrétaire général
- 85-Construction et équipement de l'hôtel de ville ainsi que des résidences de l'administrateur-maire et du secrétaire général
- 86-Adduction d'eau potable ;
- 87-Électrification de la ville.

Zanaga

B.Projets non grands travaux

- 88-construction et équipement du commissariat de police avec logement du commissaire
- 89-Construction et équipement du centre préscolaire
- 90-Construction et équipement du bureau de l'inspection de l'enseignement primaire
- 91-Construction et équipement du bureau de l'inspection de l'enseignement secondaire
- 92-Construction et équipement d'une école primaire
- 93-Réhabilitation et extension du CEG Edouard Mickemy
- 94-Réhabilitation et équipement du CET Omar Bongo
- 95-Reconstruction et équipement du tribunal d'instance
- 96-Construction et équipement des logements des magistrats
- 97-Réhabilitation des CSI avec logements du personnel soignant
- 98-Construction des logements des chefs de centre
- 99-Construction et équipement de la brigade de la gendarmerie avec logement du commandant
- 100-Construction et équipement d'un bureau de poste
- 101-Construction de quatre postes de police
- 102-Construction et équipement d'un bureau de la CAS
- 103-Construction d'un marché moderne.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants avec le VIH en république du Congo », financé par le Fond mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le Paludisme, la Croix-Rouge française recrute pour l'unité de gestion de projet, un(e) Comptable.

Le profil de poste détaillé est disponible auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Durée de contrat : 12 mois renouvelables.

Lieu d'affectation : Brazzaville.

Composition du dossier de candidature : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, certificats de travail délivrés par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical.

Les dossiers doivent être déposés sous-pli fermé, au plus tard, le vendredi 04 avril 2014, à 16 h, au secrétariat de la Croix-Rouge française, à l'adresse suivante : Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville – et porter la mention « Recrutement d'un Comptable).

Le chef de Délégation

Jérémie SIBEOMI

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le docteur Franck H. Okemba-Okombi souhaite la disponibilité du Genexpert

Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, le pneumo-phtisiologue au CHU de Brazzaville et coordonnateur national de lutte contre la tuberculose, nous explique le mode de contamination de cette maladie. Il estime que l'acquisition dans tous les départements du Genexpert - appareil permettant de diagnostiquer rapidement la tuberculose - aidera à notifier quelques cas de multi résistants.

Les Dépêches de Brazzaville : Le monde entier vient de célébrer le 24 mars, la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose. Un mot sur cette maladie.

Dr Franck Hardain Okemba-Okombi : La tuberculose est une maladie infectieuse due à une bactérie appelée bacille de Koch. Elle est contagieuse, transmissible, curable et mortelle. La tuberculose se propage d'une personne à l'autre par voie aérienne. Lorsque les personnes atteintes de tuberculose pulmonaire toussent, éternuent ou crachent, elles projettent les germes de la tuberculose dans l'air. Il suffit d'en inhaler seulement quelques-uns pour être infecté. Depuis l'avènement du VIH/sida, la prévalence, l'incidence, la mortalité en rapport avec la tuberculose ne cessent

d'augmenter. Le microbe atteint pratiquement tous les organes de l'organisme, mais l'organe qui a fait parler beaucoup de la tuberculose c'est la localisation pulmonaire.

Au niveau mondial, même si des progrès significatifs ont été enregistrés ces dernières années, la tuberculose reste néanmoins un problème majeur de santé publique. Ainsi, selon le rapport mondial sur la tuberculose, au Congo, le taux de prévalence de tous les cas estimés est de 530 cas pour cent mille habitants, le taux d'incidence est de 381 cas pour cent mille habitants et celui de la mortalité à 42,4 pour cent mille habitants. Le taux de détection de la tuberculose pour toutes les formes est à 68%, avec un succès thérapeutique de 80,39%. L'objectif fixé par l'OMS et l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires est que nous puissions atteindre un taux de détection de 70% et un taux de succès thérapeutique de 85%. Mais ce qui nous préoccupe encore c'est le pourcentage des perdus de vue, c'est-à-dire les malades qui débutent le traitement et qu'on n'a plus revus. Nous ignorons comment ils se sont comportés. En 2000, le taux des « perdus de vue » était de 35% et en 2013 il est de 12%. Selon les objectifs



Dr Franck Hardain Okemba-Okombi

assignés, il devrait être de 5%.

LDB : La tuberculose est-elle liée au VIH/Sida?

Dr F.H.O.O : La tuberculose n'est pas liée au VIH/sida. Quand une personne est infectée par le VIH, le comportement du virus dans l'organisme fait que le virus détruit les cellules de l'immunité. Ce sont des cellules qui nous défendent contre toute agression et nous protègent en temps normal. Mais lorsque l'organisme est en contact avec le virus, ce dernier détruit les cellules, et l'orga-

nisme est exposé à faire n'importe quelle maladie. Ce n'est pas le VIH qui donne la tuberculose mais il est plutôt un facteur majeur qui influence la mortalité en rapport avec la tuberculose.

LDB : Quelles sont les précautions que les médecins et les infirmiers prennent pour éviter d'être contaminés ?

Dr F.H.O.O : Aux malades, nous recommandons le port des masques pour se protéger lorsqu'ils toussent. Nous leur conseillons aussi de cracher dans

un pot et de renverser les crachats dans un trou. Pour le personnel de santé, nous recommandons des mesures de protection. Ce n'est pas au premier contact que l'on peut attraper la maladie. Mais la contamination se fait de manière permanente avec un sujet malade. Nous recommandons aux malades d'avoir leurs propres ustensiles de cuisine.

S'agissant de la contamination avec un garde malade, on a notifié un seul cas qui remonte aux années 2004-2005. C'était une proche parente du malade admis à l'hôpital. Elle était en contact avec un malade fortement papillifère et a fini par développer la maladie. La maladie ne s'acquiert pas lors d'un seul contact.

Au Congo, les efforts fournis pour la lutte contre cette maladie donnent satisfaction. Mais depuis fin 2013, on a acquis par le biais de l'OMS un outil de diagnostic rapide, appelé Genexpert, pour détecter la forme multi résistante. L'effort que nous pouvons faire par le biais des autorités du pays, est de rendre cet outil disponible dans les centres de santé.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

NOUVEAU CROSSOVER PEUGEOT 2008

VOYEZ
LE CONGO
AUTREMENT

QUANTITÉS LIMITÉES À PARTIR DE

▶ 13.600.000 FCFA HTVA



MOTION & EMOTION



PEUGEOT

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matéve
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39

ALIMENTATION ET SANTE

Quelle est la relation entre l'alimentation et la santé ?

Il est désormais clairement admis que notre état de santé dépend en grande partie de ce que nous mangeons.

En effet, tous les professionnels de l'alimentation s'accordent à dire que notre nourriture doit être variée, équilibrée, sans excès mais sans privation, en privilégiant dès l'enfance certains aliments considérés comme bénéfiques pour notre organisme. Et ce n'est pas un hasard si l'on considère aujourd'hui l'alimentation comme une troisième médecine.

C'est ainsi qu'un terme fortement usité a vu le jour : l'alicament. Un néologisme résultant de la fusion entre l'aliment et le médicament. De plus, on trouve l'aliment tellement lié à la santé que l'on élabore déjà des denrées alimentaires auxquelles on confère des propriétés biologiques autres que strictement nutritionnelles, les nutraceutiques. Par conséquent, bien manger qui n'est pas toujours synonyme de beaucoup manger, implique l'apport dans l'organisme de nutriments plus qu'utiles pour son fonctionnement harmonieux.

On remarque, au fur et à mesure que la médecine réalise un pas de géant, elle fait reculer beaucoup de maladies alors même que bien des affections semblent progresser, nonobstant l'arrivée de nouveaux traitements.

Et si l'alimentation dite moderne était en cause ?

L'homme dépend aujourd'hui de l'environnement dans lequel il vit et sa santé est fortement en liaison, à moyen et long terme, à son régime alimentaire. C'est à se demander ce qui faisait vivre plus longtemps nos ancêtres, surtout dans nos contrées d'Afrique, quand la médecine moderne était, sinon inexistante, mais en tout cas balbutiante?

À quoi donc est due paradoxalement la diminution prononcée de l'espérance de vie de l'Africain actuel ? Pourquoi le paysan qui n'a pas l'accès facile aux soins médicaux, ou pas du tout, à l'instar du « Pygmée » (Autochtone), vit-il souvent mieux que le citadin ? Autant de questions auxquelles on pourrait peut-être apporter des réponses objectives.

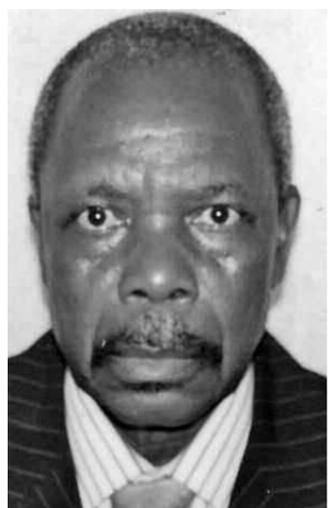
Ce tout premier article sur « l'Alimentation et Santé », qui n'est en fait qu'une introduction, sera suivi dorénavant d'autres articles du même genre. Ainsi, dans notre prochaine livraison nous dirons plus explicitement pourquoi l'alimentation et la santé sont fortement liées.

Ange Kounkou,

Ingénieur en chef des industries alimentaires, DESS de Contrôle de qualité des aliments, président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

IN MEMORIAM

Elenga Dominique
27 mars 2012 – 27 mars 2014
Cela fait exactement deux ans que le Seigneur rappelait à lui Papa Elenga Dominique. En ce jour de triste et mémorable anniversaire, sa famille réitère sa profonde gratitude pour votre assistance multiforme pendant cette dure épreuve. Elle prit ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.



POLLUTION DE L'AIR

Sept millions de personnes en meurent chaque année

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de publier un rapport dans lequel elle souligne que près de 7 millions de personnes sont décédées prématurément en 2012 du fait de l'exposition à la pollution de l'air.

L'OMS précise que ces chiffres représentent plus du double des estimations précédentes et confirment que la pollution de l'air est désormais le principal risque environnemental pour la santé dans le monde. Les nouvelles données mettent en évidence en particulier un lien plus fort entre la pollution de l'air à l'intérieur des habitations et de l'air à l'extérieur et les maladies cardiovasculaires comme les accidents vasculaires cérébraux et les cardiopathies ischémiques, ainsi qu'entre la pollution de l'air et le cancer. Cela vient s'ajouter au rôle de la pollution de l'air dans l'apparition de maladies respiratoires et notamment d'infections respiratoires aiguës et

de bronchopneumopathies chroniques obstructives.

Les nouvelles estimations ne reposent pas uniquement sur une meilleure connaissance des maladies provoquées par la pollution atmosphérique mais aussi sur une meilleure évaluation de l'exposition humaine aux polluants présents dans l'air grâce à l'utilisation de mesures et de technologies améliorées. Cela a permis aux chercheurs de procéder à une analyse plus approfondie des risques sanitaires dans un éventail démographique plus large qui comprend désormais des zones rurales aussi bien que des zones urbaines. Au niveau régional, les pays à revenu faible ou intermédiaire des Régions OMS de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental sont ceux qui ont enregistré la charge la plus lourde liée à la pollution de l'air en 2012, avec un total de 3,3 millions de décès prématurés liés à la pollution intérieure et 2,6 millions

de décès prématurés liés à la pollution extérieure.

«Un air plus propre permet de prévenir des maladies non transmissibles et de réduire les risques chez les femmes et les groupes vulnérables, y compris les enfants et les personnes âgées», déclare le Dr Flavia Bustreo, Sous-Directeur général de l'OMS chargé de la santé de la famille, de la femme et de l'enfant. Selon elle, les femmes et les enfants pauvres paient un lourd tribut à la pollution de l'air intérieur, car ils passent plus de temps à la maison à respirer les fumées et la suie que dégagent les fourneaux à bois ou à charbon mal ventilés.

Les nouvelles estimations reposent sur les données de mortalité les plus récentes établies par l'OMS pour 2012 ainsi que sur des données factuelles établissant les risques sanitaires dus à l'exposition à la pollution de l'air.

Tiras Andang

DROITS DE L'HOMME

Le projet intitulé « Pèlerinage de l'Abolition » débute en octobre prochain

La Mouvance des abolitionnistes du Congo a annoncé, le 21 mars à Brazzaville, la mise en œuvre d'un projet intitulé « Pèlerinage de l'Abolition », qui consiste à faire pression au niveau des États francophones d'Afrique afin d'obtenir, pour les États qui ne l'ont pas encore fait, l'abolition de la peine de mort dans leur législation.

L'ONG précise qu'elle compte débiter ce projet le 10 octobre 2014 prochain, à l'occasion de la douzième journée mondiale contre la peine de mort. La Mouvance des Abolitionnistes du Congo profitera égale-

ment de cette journée pour réitérer son appel à l'ensemble des pays de l'espace francophone. En outre, la lutte contre la peine de mort est l'une des préoccupations de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Au sein de l'espace francophone la peine de mort n'est abolie que dans cinquante États membres sur les soixante-dix-sept que compte l'Organisation. Le Congo Brazzaville, pays membre de l'OIF est abolitionniste en pratique car la peine de mort n'est plus appliquée au Congo depuis 1982. Cependant, le pays n'a pas encore retiré la peine capitale

de son code pénal alors que la Constitution, dans son article 7, reconnaît que la personne humaine est « sacrée et a droit à la vie ».

Pour cette ONG qui œuvre pour les droits de l'homme, la situation n'est pas satisfaisante, car elle laisse toujours planer la menace sur les condamnés en cas de changement d'orientation politique par exemple. Le cas de la Gambie, qui n'est pas membre de l'OIF, mais qui est voisin de plusieurs pays francophones. Elle a été abolitionniste de fait pendant 27 ans avant de reprendre les exécutions.

Fortuné Ibara

Arrêt sur image

Un accident de circulation s'est produit le 25 mars à Brazzaville, pendant qu'il pleuvait, aux environs de 18 heures, sur l'avenue de la Base dans l'arrondissement 7 M'Filou, non loin du rond-point Mououmi. Deux bus venant pourtant en sens contraires ont fait collision. Même s'il n'y a pas eu de pertes humaines, des blessés sont signalés et les deux véhicules ont été fortement endommagés. Encore une occasion pour interpeller les conducteurs et les pouvoirs publics sur la conduite dans nos villes.



Store OFIS

21.5"

Nouveau

LENOVO Edge 72z

712 500 FCFA HT

Livré avec Windows 7 Pro 64

Tel: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Extension garantie 2 ans retour atelier 90.000 FCFA HT

#21 010 026

Initiation Bureauatique 100.000 FCFA HT

#21 110 008

OFIS TRAINING Center

- Initiation Bureauatique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Tel: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

AFRIQUE-CHINE

Les Africains satisfaits de l'afflux des investissements chinois

C'est ce que révèle une étude publiée récemment à Nairobi. Cette étude a été menée par l'Institut d'éthique d'Afrique du Sud en collaboration avec Global Compact Network Kenya, qui est lié à la Kenya Association of Manufacturers (KAM).

En effet, selon cette étude, la majorité des Africains estiment que les entreprises chinoises sont fiables et ont contribué à la création d'emplois sur le continent, ainsi qu'au développement des pays africains.

L'étude, intitulée "La perception des Africains des entreprises chinoises en Afrique" et réalisée l'an dernier dans 15 pays africains, montre que la majorité des Africains se réjouissent de l'entrée en force de la Chine sur le continent. Elle vise à fournir une base factuelle pour le dialogue entre les gouvernements africains et les entreprises chinoises à propos de leur implication sur le continent africain.

Intensification des investissements chinois en Afrique

Les investissements directs chinois en Afrique sont passés de 1,44 milliard de dollars américains à 2,52 milliards de dollars américains, et ont connu une croissance annuelle de 20,5% entre 2009 et 2012, précise le livre blanc sur la coopération économique et commerciale sino-africaine publié par le Bureau de l'information du Conseil des Affaires

d'État de Chine.

À ce jour, 2.000 entreprises chinoises ont investi dans plus de 50 pays et régions d'Afrique, couvrant des secteurs comme l'agriculture traditionnelle, l'exploitation minière, la construction, le traitement des ressources, la fabrication industrielle, la finance, la logistique commerciale et l'immobilier.

Entre 2009 et 2012, les entreprises manufacturières chinoises, qui représentent un secteur clé pour les investissements, ont directement investi 1,33 milliard de dollars américains dans les pays africains, dont le Mali, l'Éthiopie et d'autres pays qui manquent de ressources.

En outre, les investissements chinois ont également aidé l'Afrique en ce qui concerne les soins médicaux, l'éducation et le secteur social, notamment la construction d'orphelinats et la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, la croissance de l'Afrique s'étant récemment accélérée, les entreprises africaines ont commencé à augmenter leurs investissements en Chine. Les investissements directs africains en Chine se sont avoisinés les 14,24 milliards de dollars américains fin 2012, ce qui représente une hausse de 44% par rapport à 2009.

Un facteur de croissance et de création d'emplois

Les investissements chinois en

Afrique contribuent non seulement à augmenter la croissance, mais favorisent également la création d'emplois, ont noté certains experts africains.

"Les entreprises chinoises implantées en Afrique jouent un rôle crucial dans le développement des compétences et la création d'emplois", a affirmé un spécialiste sud-africain des relations internationales, Scott Firsing.

Dans une interview accordée à l'agence Xinhua, Scott Firsing a déclaré que l'implication des entreprises chinoises dans le développement durable, via la création d'emplois et le développement des compétences, est un élément important qui permet de tirer vers le haut le statut social et économique de l'Afrique.

"La forte croissance que continue d'enregistrer la Chine a été un atout de résilience pour les pays africains (...) La Chine devient un important partenaire de l'Afrique subsaharienne", a fait remarquer Antoinette Sayeh, directrice du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI).

La porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, a récemment noté que la coopération économique entre la Chine et l'Afrique a contribué à plus de 20% de la croissance des pays africains au cours des treize dernières

années.

"L'économie africaine a connu en ce début de siècle une progression annuelle de 5%, grâce à l'aide et aux investissements de la Chine", a précisé Mme Hua.

La Chine s'est toujours efforcée d'augmenter les investissements dans les pays africains et de renforcer la coopération financière avec eux, afin d'améliorer la qualité et le niveau de la coopération sino-africaine.

L'Afrique a besoin d'un partenariat mutuellement bénéfique

"L'Afrique a besoin d'investissements, parce qu'elle a beaucoup souffert de son histoire et n'a pas bénéficié d'un mouvement d'investissements, comme l'Europe après la Seconde Guerre mondiale à travers le Plan Marshall", a déclaré le président sénégalais Macky Sall.

Le plan lancé par le président chinois en faveur de l'Afrique est un modèle pour les autres partenaires du continent, selon le président sénégalais.

"L'Afrique est suffisamment mûre pour défendre ses intérêts dans le cadre de sa coopération avec la Chine", a-t-il déclaré lors d'une interview avant son voyage en Chine en février 2014.

Le président a condamné les accusations portées à l'encontre de la Chine. "Je ne peux pas considérer

qu'il y a une exploitation de nos ressources naturelles dans les relations entre la Chine et le Sénégal. Cela n'existe pas dans notre relation avec la Chine. L'essentiel est que la réalité de la coopération entre la Chine et l'Afrique soit mutuellement bénéfique. Il faut que chacun puisse en tirer profit. Je ne crois pas à une coopération à sens unique", a-t-il souligné.

"Je crois que la Chine a pris conscience qu'elle a un rôle à jouer, surtout vis-à-vis de l'Afrique. Elle a montré des dispositions d'ouverture, de partenariat que je ne peux qu'apprécier positivement", a conclu M. Sall.

De nouveaux domaines à explorer pour les investissements chinois Avec l'augmentation des investissements chinois en Afrique, les entreprises chinoises cherchent à explorer de nouveaux domaines d'investissements potentiels.

Le vice-ministre chinois du Commerce, Li Jinzao, a souligné qu'avec le développement économique de l'Afrique et la bonne possibilité de coopération avec le gouvernement chinois, les secteurs des finances, de la technologie et de l'électricité en Afrique sont les nouveaux domaines qui ont attiré les investissements chinois ces derniers temps. Les secteurs de l'aéronautique et des services sont également à explorer.

Xinhua



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

> Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

CENTRAFRIQUE

Un an après le coup d'État, la situation reste volatile

Les efforts internationaux pour s'attaquer à la crise en Centrafrique semblent toujours insuffisants, un an après le coup d'État du 24 mars de l'alliance rebelle Séléka qui chassa François Bozizé du pouvoir. En témoignent les fusillades entre bandes armées qui ont encore éclaté lundi dans les quartiers nord de Bangui, la capitale, et le jour suivant avec de brefs échanges de tirs dans la même zone.

Selon la Croix-Rouge, ces affrontements ont fait une quinzaine de morts depuis samedi. «Les affrontements ont éclaté à plusieurs endroits à la fois, amenant les forces internationales à s'interposer pour faire cesser les hostilités. Mais celles-ci ont été prises à partie et ont riposté», a expliqué un officier.

En dépit des progrès enregistrés sur le plan sécuritaire grâce à l'action de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) et à l'opération française Sangaris, tout le monde convient qu'un an après l'arrivée au pouvoir de la Séléka et plus de deux mois après le départ de son chef, Michel Djotodia, des exactions contre les populations sont régulièrement signalées un peu partout dans le pays. Selon les régions, elles sont le fait des ex-Séléka ou des anti-balaka. Les troupes africaines et celles de Sangaris déployées sur place pour stabiliser la Centrafrique n'ont pas réussi à stopper la spirale de la violence.

Ces violences ont provoqué un exode des populations musulmanes de régions entières du pays, a souligné le directeur Urgences de l'ONG Human Rights

Watch (HRW), Peter Bouckaert. Pour ceux qui restent, la situation est «insupportable», a-t-il dénoncé. «La situation humanitaire et sécuritaire est très grave, insupportable pour les musulmans qui restent dans le sud-ouest de la Centrafrique et à Bangui. Il y a une vingtaine de poches dans le pays avec 15 000 personnes en danger. On doit réfléchir à les évacuer», a-t-il ajouté.

Dans un recueil de 133 pages qu'elle vient de publier sur la situation en Centrafrique, l'ONG

«La situation humanitaire et sécuritaire est très grave, insupportable pour les musulmans qui restent dans le sud-ouest de la Centrafrique et à Bangui. Il y a une vingtaine de poches dans le pays avec 15 000 personnes en danger. On doit réfléchir à les évacuer»

Human Rights Watch écrit: «Le coup d'État de la Séléka l'année dernière a semé la terreur et la désolation, suscitant une réaction violente et abusive de la part des milices anti-balaka, et les deux factions continuent de mettre en danger les populations en République centrafricaine.»

«La réponse amplifiée de la communauté internationale depuis décembre 2013 n'a pas été capable de faire face à la crise, notamment en ce qui concerne le besoin de protection des civils et l'aide apportée aux milliers de personnes déplacées», relève Daniel Bekele, directeur de la division Afrique de cette organisation de défense des droits de l'homme.

Paris compte sur l'envoi d'une force européenne

Actuellement, les autorités françaises misent sur l'envoi d'une force européenne en appui aux

éléments de l'opération Sangaris et à la Misca pour tenter de ramener la paix dans le pays, en attendant une prise de relais par une force onusienne, toujours incertaine. Une centaine de soldats européens manquent toujours pour cette action. En effet, les pays d'Europe portent ces derniers temps toute leur attention sur la crise ukrainienne.

Alors que les autorités de transition en Centrafrique souhaitent le déploiement d'une force de l'ONU, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, ré-

clame quant à lui une décision rapide du Conseil de sécurité au sujet de l'envoi de 12 000 Casques bleus dans ce pays.

En attendant le déploiement de la force de l'ONU, la Misca et l'opération Sangaris doivent prendre des

Séléka, des milliers d'habitants musulmans ont fui pour se réfugier dans les pays voisins, tels que le Tchad, le Cameroun et la République démocratique du Congo. «Il reste encore d'énormes lacunes dans la sécurité la plus élémentaire apportée aux populations de la République centrafricaine. Des milliers de personnes, dont la vie reste en danger imminent, dépendent du déploiement urgent de troupes supplémentaires de maintien de la paix et d'une protection élargie de la part des troupes qui sont déjà sur le terrain», fait remarquer Daniel Bekele.

Une aide financière internationale est apportée au pays

Hormis les questions sécuritaire et humanitaire, l'économie représente une autre urgence, à laquelle la communauté internationale doit porter attention. À ce sujet, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééac) a annoncé, à l'occasion de sa réunion du 1er février à Addis-Abeba, en Éthiopie, oc-

«Annulation probable des passeports ordinaires et diplomatiques délivrés frauduleusement.

Plus de 8 000 passeports ordinaires et 900 passeports diplomatiques ont été délivrés, parfois sous le manteau, depuis le 23 mars 2013, date de la prise de pouvoir par la coalition Seleka en Centrafrique. Le ministre centrafricain de la Sécurité, le colonel Denis Ouangao Kizimale, a annoncé que lesdits passeports seraient susceptibles d'être annulés.»

mesures supplémentaires immédiates pour assurer une plus grande sécurité, notamment en patrouillant activement dans les zones vulnérables à la violence, en particulier celles où restent des populations musulmanes minoritaires.

À la suite de l'effondrement de la

trois 100 millions de dollars destinés à la Misca et au fonctionnement de l'État centrafricain. La République du Congo en particulier a débloqué, le mois dernier, une enveloppe qui a permis aux fonctionnaires centrafricains de percevoir, début mars, leur premier sa-

laire depuis six mois. L'Union européenne a, de son côté, annoncé mercredi l'octroi d'une aide de 81 millions d'euros à la Centrafrique consacrée à l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire.

Pour rappel, lorsque la Séléka — qui comprend surtout des musulmans originaires du nord-est du pays ainsi que du Tchad et du Soudan, — a accédé au pouvoir, elle a commis des massacres dans de nombreux villages, incendiant et pillant les maisons, recrutant des enfants comme soldats, violant des femmes et tuant des milliers d'habitants. Ces attaques ont causé une crise humanitaire massive, contraignant la population à vivre sans logement, alimentation et soins de santé adéquats.

En représailles à ces exactions, les anti-balaka (anti-machette), un groupe de combattants, chrétiens et animistes pour la plupart, constitués sous Bozizé pour combattre le banditisme, ont commencé à attaquer la Séléka en août 2013, et à prendre pour cible les civils musulmans censés soutenir la coalition rebelle. En décembre, ils ont mené une attaque de grande envergure contre Bangui, la capitale, obligeant la Séléka à battre en retraite et à se regrouper. La Séléka a officiellement cédé le pouvoir en janvier 2014. Une nouvelle présidente, Catherine Samba-Panza, anciennement maire de Bangui, a été élue le 23 janvier pour diriger l'administration intérimaire du gouvernement. Depuis lors, elle multiplie les rencontres avec ses pairs africains et les représentants des institutions internationales afin de récolter l'aide financière nécessaire au redressement du pays.

Nestor N'Gampoula

Suite à son anniversaire célébré le 15 mars 2014, Mlle Inès Banzakassa, Zizi pour les intimes, agent du ministère de la Culture et des arts, remercie les parents, amis et connaissances qui ont, de près de ou de loin, contribué spirituellement, financièrement et matériellement à la réussite de cet événement et à son parcours durant toutes ces années de joie, de peine et de labeur. Puissent-ils recevoir, en ce jour anniversaire, toute ma gratitude et la bénédiction du Dieu Tout-puissant !

REMERCIEMENTS



COMMUNIQUÉ

Report de l'assemblée générale ordinaire de l'association des anciens enfants de troupe du Congo La Président de l'association des anciens enfants de troupe du Congo a l'honneur d'informer les présidents des promotions des anciens enfants de troupe (AET) du report de l'assemblée générale ordinaire des AET, initialement prévue pour ce dimanche 30 mars 2014, à la date du samedi 12 avril 2014 à partir de 15h00 au cercle mess des officiers.

Le président et le bureau exécutif national présentent leurs fraternelles excuses pour le désagrément causé.

**Pour le Président
Le secrétaire général du Bureau Exécutif National
AET René NGANONGO**

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

CONCOURS DICTA-BRAZZA 2014

Soraya Gindo-Yayos, meilleure élève des lycées de Brazzaville

La cérémonie de remise des prix de ce concours a eu lieu à l'Institut français du Coxxxxxxxgo (IFC) la semaine dernière, en présence de l'ambassadeur chef de délégation de l'Union européenne (UE), Marcel Van Opstal, de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, et du proviseur du lycée français Saint-Exupéry, Gonzague de Batteux.

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française au Congo, a fait observer que l'orthographe et la grammaire sont souvent vécues comme des «contraintes pesantes, voire comme des règles obsolètes». Et la dictée est toujours un exercice redouté par les élèves.

«L'orthographe et la grammaire qui posent des règles, sont au service de l'écrit qui transmet le sa-

voir, les réflexions, les idées. La langue française qui privilégie la culture de l'écrit, y est particulièrement attachée. Elle reflète le modèle cartésien de la pensée française et francophone. La dictée n'est donc pas un exercice stérile, mais, au contraire, un moment de l'apprentissage, de l'évolution et de l'appartenance à une culture. C'est un peu chaque fois mieux appréhender ses racines», a déclaré Jean-Pierre Vidon.

C'est ainsi que depuis quelques années, l'exercice s'est épanoui, gagnant ses lettres de noblesse lors de ce rendez-vous annuel qu'est devenue la dictée de Pivot, prolongeant en quelque sorte, la tradition française née de la célèbre dictée des Meri mets.

Comment est né ce projet ?

C'est en septembre 2010, que Je-

cat est venu présenter ce projet d'organiser un concours d'orthographe qui mettrait en compétition le lycée français et les lycées congolais. Cette proposition a eu l'assentiment du proviseur du lycée français Saint-Exupéry, Gonzague de Batteux. Ce dernier a non seulement donné immédiatement son accord, mais il s'est aussi réjoui parce qu'une telle opération s'inscrivait exactement dans la politique qu'il souhaitait mener à la tête de ce lycée. Ce concours était donc la meilleure occasion de répondre à cette at-

tente. Sur Dicta-Brazza, Gonzague de Batteux a rappelé à l'auditoire qu'en 2013, Jecat a apporté des changements dans le déroulement de cette épreuve. Il a souhaité associer davantage les élèves à la création du texte de la dictée, afin de les rendre encore plus conscients des subtilités de cette langue française. Cette évolution a rendu ce concours original et, par-là, encore plus attrayant.

Pourquoi l'implication de l'UE ?

Marcel Van Opstal a déclaré pour sa part, que l'engagement de l'UE dans le domaine de l'éducation, prend d'autant plus de signification quand l'événement est porté



Les lauréats

par une équipe encadrante dont la volonté est de renforcer les liens de coopération bilatérale. «L'UE porteuse des valeurs d'éducation, d'égalité et d'accès à la connaissance pour toutes et tous, contribue de diverses façons à la promotion de l'éducation : d'abord à travers le monde, en soutenant un accès à l'école pour tous les enfants en âge d'être scolarisés et en développant des programmes d'aide au citoyen pour étudier ; suivre une formation ; effectuer un stage ; apprendre de nouvelles langues via l'apprentissage en ligne ; accompagnant les porteurs de projets dans le domaine de l'enseignement et de la formation. En illustration, pour ne citer que ce projet, le soutien de

l'UE dans la scolarisation et la formation professionnelle des jeunes autochtones dans la Likouala mis en œuvre par l'association des Spiritains du Congo», a-t-il déclaré. Pour lui, l'appui à Dicta-Brazza par la délégation de l'UE se manifeste par un soutien matériel mais aussi symbolique, qui encourage la jeunesse congolaise et européenne à se saisir des questions de développement. Évoquant le lien indéfectible entre enseignement et liberté qui, au-delà des frontières, demeure indispensable, Marcel Van Opstal a cité Victor Hugo: «Construire une école, c'est fermer une prison.»

Bruno Okokana

Résultats du concours Dicta-Brazza 2014

- 1^{er} : Soraya Gindo-Yayos du lycée Delta le Bambino, meilleure élève de tous les lycées confondus ;
- 2^e : Noémie Mougalla, du lycée français Saint-Exupéry ;
- 3^e : Van Ntombet du lycée Chaminade.

Par ailleurs, les meilleurs élèves de chaque établissement ont été aussi connus du grand public. Plusieurs cadeaux ont été remis aux lauréats, tels que des ordinateurs portatifs, Smartphones, dictionnaires de français.

Quelques élèves talentueux dans le domaine musical ont également montré de quoi ils étaient capables, à l'instar de Johanna (élève en terminale au lycée Saint-Exupéry) et de Trésor (meilleur élève de la seconde A au lycée français Saint-Exupéry).

2E FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Belge Philippe Suinen nommé commissaire général

Le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a annoncé, en concertation avec le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la nomination de Philippe Suinen au poste de commissaire général du Forum mondial de la langue française à l'occasion de la présentation du cadre général de l'événement, le 25 mars à Paris.

La deuxième édition de ce forum se tiendra en effet du 20 au 23 juillet 2015 à Liège, en Wallonie. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont placé la jeunesse au cœur de leur politique. C'est dans l'optique de renforcer cette priorité que le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a créé le Forum mondial de la langue française dont la première édition a eu lieu avec succès à Québec en 2012, indique l'OIF dans un communiqué.

Développant la thématique choisie pour ce deuxième forum — «la Francophonie créative» —, l'administrateur de l'OIF, Clé-

ment Duhaime, et le commissaire général, Philippe Suinen, ont souligné qu'il s'agissait d'une approche résolument novatrice : la langue française, au service de la créativité, est un facteur de réussite individuelle et de développement durable des sociétés, s'inscrivant ainsi dans la stratégie économique de la Francophonie. C'est cette même démarche qui a conduit l'OIF, sur proposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à mettre en place un réseau francophone de l'innovation (FINNOV). «La Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie ont développé de nombreux programmes intégrant l'innovation et la créativité comme moteurs du développement économique. Cette expertise locale sera mise à la disposition du millier de jeunes francophones attendus dans une ville connue pour son attachement à la langue française et qui a fait de la créativité l'un de ses atouts au plan international. Les jeunes femmes et hommes francophones de 18 à 35 ans, entrepreneurs, innovateurs, créateurs sont le public-cible de la rencontre de Liège. Le par-

tage de la langue française s'y affirmera comme une valeur ajoutée, permettant de jeter les bases de nouveaux réseaux et d'échanges professionnels», précise l'OIF dans son communiqué. Dans bon nombre de pays, les jeunes sont à l'origine de la plupart des initiatives en matière d'innovation. Il s'agit à la fois de valoriser leurs idées et de faciliter leur accès à la professionnalisation et à une dimension internationale. Ainsi, le thème de la créativité se déclinera en cinq axes : l'éducation, l'économie, la culture et les industries culturelles, la participation citoyenne, la relation entre langue et créativité.

Philippe Suinen est actuellement administrateur général de l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers et de Wallonie Bruxelles International. Il est également administrateur délégué de l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger et représentant du ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès de l'OIF.

Rock Ngassakys

MÉMOIRE

Présentation du livre «Le rapport Brazza, Mission d'enquête du Congo»

Les éditions le passager clandestin ont organisé le mercredi 26 mars à 19h à l'IREA - Maison de l'Afrique, une présentation du livre Le rapport Brazza, Mission d'enquête du Congo : rapport et documents (1905-1907), avec l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch, à l'occasion de la sortie de ce livre qui est un témoignage exceptionnel.

Le rapport Brazza est le fruit des données recueillies entre juin et septembre 1905 par Pierre Savorgnan de Brazza, au cours de son ultime mission au Congo français. Le document fut enterré par la République française en 1907, parce qu'il mettait violemment en cause sa gestion coloniale.

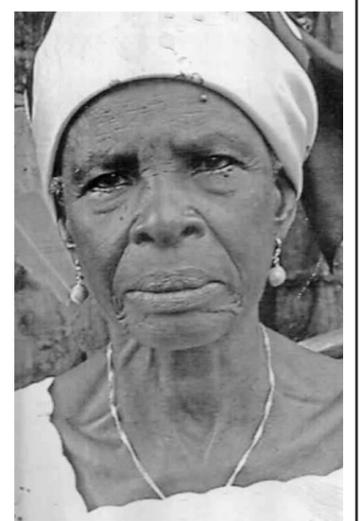
Rédigé par le ministère à partir des archives de la mission, ce rapport fut jugé explosif, et ne fut donc jamais publié. Il fut oublié et on le crut perdu... Les éditions le passager clandestin sont allées rechercher ce document inédit, le mettant ainsi à la disposition de tous.

Catherine Coquery-Vidrovitch, qui préface l'ouvrage, explique à la fois la situation de l'époque, ses prolongements dans l'histoire de l'Afrique aujourd'hui, et ce que révèle l'oubli de ce document pendant plus d'un siècle.

Rose-Marie Bouboutou

REMERCIEMENTS

Le colonel Christian Kimbembe Nzalakanda et famille remercient la hiérarchie des forces armées congolaises, les amis et toutes les personnes de bonne volonté qui les ont soutenu et assisté lors des obsèques de leur maman et grand-mère Loufoukou Marie Jeanne le lundi 24 mars 2014. Qu'elles trouvent ici toute leur gratitude.



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'opposition redoute « un coup d'État constitutionnel »

Martin Fayulu et compagnie lancent un appel à la vigilance tous azimuts pour faire échec à ce projet frisant, d'après eux, la haute trahison.

La plate-forme « Sauvons le Congo » qui réunit plusieurs acteurs de l'opposition projette d'organiser du 28 au 31 mars à Kinshasa une convention à l'issue de laquelle elle livrera sa position par rapport aux enjeux politiques de l'heure. Les conclusions de Kingakati qui avait réuni, il y

à quelques semaines, la majorité présidentielle autour de son autorité morale seront au menu de cette convention, apprend-on. Il sera, entre autres questions, de répondre notamment au projet de révision de la Constitution que caresse la majorité au pouvoir.

Pour ce regroupement de l'opposition, le fait d'inscrire la révision constitutionnelle au nombre des matières à examiner pendant la session parlementaire en cours est

un signe qui ne trompe pas. Le président Léon Kengo wa Dondo qui l'a révélé au cours de la dernière plénière au Sénat s'inscrirait, d'après les membres de cette plate-forme, dans un schéma visant à réaliser « un coup d'État constitutionnel ». Les cadres de cette plate-forme, dont le séillant Martin Fayulu des Forces acquises au changement (FAC) ont, au cours d'un point de presse tenu le 25 mars, donné le ton de ce que sera cette conven-

tion. Ils ont, en effet, dénoncé le plan secret de la majorité pour opérer un passage en force de leur projet de modification de la Constitution du 18 février 2006. La plate-forme « Sauvons le Congo » a, par ailleurs, fait remarquer au président du Sénat que son institution est illégale pour entreprendre une telle révision constitutionnelle. Elle a déclaré qu'elle ne ménagera aucun effort pour barrer la route à cette initiative du speaker de

la chambre haute. D'où l'appel de Martin Fayulu et compagnie à la vigilance tous azimuts pour faire échec à ce projet frisant, d'après eux, la haute trahison. Une convergence des vues se dégage autour de cette prise de position entre la Coalition pour le vrai dialogue de Vital Kamerhe et les FAC de Martin Fayulu plus que jamais unies contre toute perspective de reconduction du mandat présidentiel en 2016.

Alain Diasso

PROVINCE ORIENTALE

Des déplacés de Mambasa bénéficient des unités de transformations de produits agricoles

Le secteur agricole a également été en avant plan au Kasai Oriental où des agriculteurs ont bénéficié d'une formation pratique de construction de fours Chorkors.

Trois cents ménages des déplacés internes des territoires de Mambasa et Irumu en Province Orientale ont eut droit à l'attention particulière du Japon et du Pnud. Ils ont bénéficié de trete-trois unités de transformation de produits agricoles. Ce projet financé par le Japon à hauteur de 1 million de dollars américains contribue à la réduction de la pauvreté dans les deux territoires situés dans le district de l'Ituri et touchés par les guerres à répétition.

La remise officielle de ces trete-trois unités de transformation agricole permettra aux bénéficiaires d'améliorer leur autosubsistance, de réduire la pénibilité de leur travail et de diminuer les lourdes contraintes physiques imposées par l'égrenage manuel. Elle renforce aussi la résilience de plus de trois cents ménages de déplacés internes à travers la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.

En 2009, le Japon a déjà financé, dans le district de l'Ituri, un projet d'autonomisation communautaire et de consolidation de la paix pour un montant global de 5 millions de dollars américains qui a été exécuté conjointement par quatre agences du Système des Nations unies : Unicef, FAO, HCR et Pnud. Ce projet a contribué à relever

le niveau d'accès des communautés aux services sociaux de base, à la revitalisation des économies locales, à la gouvernance communautaire, la cohésion sociale, la réintégration et à la promotion de la culture de la paix.

Kasai Oriental

Trente personnes, membres des associations communautaires, techniciens des ONG partenaires locales et agents de supervision de l'Inspection de l'Agriculture, pêche et élevage du territoire de Lomela au Kasai Oriental, ont bénéficié d'une formation sur les techniques de construction d'unités améliorées de fumage du poisson. 228 autres personnes, dont 197 hommes et 31 mareyeuses ont bénéficié d'une formation pratique de construction de fours Chorkors. La formation mise en œuvre par l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est intitulée « Programme intégré de réponse à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire en RDC » a été financé par l'UE. Elle vise à améliorer les techniques traditionnelles de fumage et de conservation de poissons par l'utilisation des fours Chorkors qui réduisent le temps de séchage des poissons et permettent donc aux pêcheurs de sécher plusieurs lots par jour, tout en contribuant à améliorer la qualité des poissons à consommer et à livrer sur le marché.

Jeannot Kayuba

PROCESSUS ÉLECTORAL

La commission électorale met en place la commission ad hoc médias-élections

Le Vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), André Mpungwe Songo, a lancé le 25 mars au siège de l'institution électorale la cérémonie de mise en place de la commission ad hoc « médias-élections ». Composée du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), de l'Union nationale de la presse congolaise (Unpc), du ministère des Médias et de la Céni, cette commission aura la charge d'appuyer l'institution chargée de piloter le processus électoral dans la gestion de la communication et de l'information durant le cycle électoral 2013-2016. Dans son mot de circonstance, le rapporteur de la Céni a relevé les activités que cette commission devra mener, à court et moyen termes. Il s'agit notamment de l'organisation et l'accréditation des journalistes, la mise en place des maisons de presse en provinces, le renforcement des capacités des journalistes accrédités et des différents partenariats à des conditions préférentielles avec les radios communautaires.

J.K.

CIRGL

Les ADF/Nalu et les FDLR dans le collimateur

Il est question de déjouer le projet macabre de ces groupes armés consistant à saboter l'État de droit et l'intégrité des frontières nationales en les privant de tout soutien.

La situation à l'est de la RDC où des efforts convergent vers l'éradication totale des groupes armés après la débâcle du M23 était au centre des discussions à Luanda où s'est tenu le 25 mars un mini-sommet des dirigeants des pays des Grands lacs. L'un des temps forts de ces assises aura été sans nul doute le discours du président angolais José Eduardo Dos Santos.

En sa qualité de président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl), il a mis un accent particulier sur la nécessité de mettre hors d'état de nuire toutes les forces négatives qui empestent l'Est de la RDC avec des ramifications dans des pays voisins. À l'unanimité, les participants à ce sommet ont condamné l'action desdits groupes armés qui constituent une menace pour la stabilité de la région. L'Alliance des forces démocratiques-Armée nationale de libé-



José Eduardo DOS Santos, président en exercice de la Cirgl

ration de l'Ouganda (ADF-Nalu) et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) constituées des rebelles hutus rwandais ont été particulièrement ciblés comme forces à démanteler prioritairement. « Nous devons lancer des actions multidisciplinaires, sur le plan politique, social et militaire si cela est nécessaire », a indiqué José Eduardo Dos Santos tout en affirmant que la situation dans l'est de la RDC devrait être mise sous contrôle des autorités concernées. Ceci, a-t-il

dit, « pour éviter la menace à la stabilité dans la région et éviter de compromettre l'ensemble du processus de normalisation politique, institutionnelle, économique et sociale en cours ». Car, comme il l'a eu à affirmer, les développements positifs enregistrés ces derniers temps sont de plus en plus handicapés par la survenance d'événements négatifs dans l'est de la RDC.

En fait, il est question de déjouer le projet macabre de ces groupes armés consistant à saboter l'état de droit et l'intégrité des frontières nationales en les privant de tout soutien. Pour le chef de l'état angolais, les rebelles en RDC ne devraient pas être autorisés à déstabiliser la société et l'économie, à maintenir la population en otage à leurs pratiques illégales et criminelles. Les États de la région ont donc été exhortés à appuyer l'opération en cours enclenchée par les Fardc avec le soutien de la Monusco contre les ADF et les FDLR.

A.D.

TUBERCULOSE

Seize mille enfants congolais atteints

Il est vrai qu'il existe des médicaments qui ont fait leur preuve dans le traitement contre la tuberculose.

En dépit de cela, le nombre de malades augmente chaque année. Selon les données de l'OMS, plus d'un million et demi de personnes souffrent de la tuberculose. En RDC, près de cent douze mille cas sont enregistrés dont seize mille enfants. Ce qui revient à dire que cette maladie n'épargne pas les enfants. Pour sensibiliser la communauté, la journée mondiale de cette année célébrée le 24 mars s'est focalisée sur les enfants d'où le thème national « Ensemble, mobilisons-nous contre la tuberculose ; zéro décès dû à la tuberculose chez l'enfant ».

En RDC, a reconnu le secrétaire général à la Santé publique, le Dr Pascal Mukengeshay, la situation est précoc-

cupante au regard du nombre de malades qui va crescendo. Déterminé à renforcer la lutte contre cette maladie grave mais guérissable parce que les médicaments sont disponibles et gratuits dans tous les centres de santé, le gouvernement a acheté les médicaments et des appareils pour le diagnostic de la maladie en un temps record. « Le chef de l'État a donné des fonds additionnels pour l'achat des machines GeneXpert qui sont une véritable révolution de la modernité en ce domaine car ces machines sont capables de poser le diagnostic de certitude de la tuberculose, mais aussi de déterminer la résistance des mycobactéries à la rifampicine, et cela en deux heures seulement, alors que jusqu'à présent, il fallait plus de huit semaines pour poser ce diagnostic »,

avait déclaré le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, dans discours lors de la commémoration de cette journée. Dans la lutte contre la tuberculose, outre l'apport du gouvernement et de partenaires, la communauté qui vit avec le malade a un grand rôle à jouer. Elle devra être sensibilisée pour qu'elle soit en mesure de référer les malades dans les centres de santé en cas de toux qui dure pendant quinze jours. C'est de cette manière, avait souligné le Dr Félix Kabange Numbi, qu'« on pourra contribuer à la rupture de la chaîne de transmission. Quoique grave, la tuberculose est guérissable si elle est traitée à temps et les médicaments pour cela sont gratuits ».

Aline Nzunzi

INTERVIEW

Olivier Tshimanga : « Chacun a des droits à faire prévaloir dans les morceaux joués »

Artiste de talent connu comme un virtuose de la guitare, mis à contribution dans la réalisation de plusieurs albums, Olivier Tshimanga a à son actif 1 027 albums, le 1 028 en cours est Flèche Ingeta du « Phénomène » Werrason. Également chanteur, il a épousé la cause humanitaire et celle des instrumentistes dont il revendique les droits, des sujets dont il parle ici.

Les Dépêches de Brazzaville : Quels sont jusqu'ici les tournées, les concerts les plus marquants de votre carrière de guitariste ?
Olivier Tshimanga : C'était la tournée avec les Boyz II men en 2010. Nous avons parcouru presque toute la France avec Marc Antoine en première partie. Les Boyz II men font partie des icônes de la musique R'nB alors tourner avec eux pour plusieurs dates m'a donné l'occasion de faire pas mal de Zénith, sur les 200 que compte la France. Il y a eu également le concert de Papa Wemba au New Morning mais aussi mon concert dans une péniche à Paris. Il y en a plein d'autres mais ceux-là restent les plus marquants car j'ai apprécié la simplicité des stars mondiales comme les Boyz II men qui ont cartonné dans toute la planète avec qui tu partages les loges et te traitent d'égal à égal, c'est une

belle leçon d'humilité.

LDB : À ce qu'il paraît vous ne comptez pas vos collaborations, qu'en est-il au juste ?

OT : Dans mon effectif, j'ai réalisé 1028 albums en comptant Flèche Ingeta de Werrason que je suis en train de réaliser en ce moment. Je suis aussi encore une fois marqué par le fait que je suis arrivé à un point où les aînés que j'écoutais quand j'étais enfant recourent à mes services, ils me prennent pour travailler dans leurs projets. Ma participation à pas mal de festivals, surtout le Womex à Londres avec Tambours de Brazza et celui de Copenhague avec Papa Wemba sont des événements importants. Et je crois que ce sera encore un grand moment j'y serai vers la fin de l'année cette fois avec mon album Espoir.

LDB : Vous venez de passer plus d'un trimestre à Kinshasa en provenance de France, quelle est la raison de ce long séjour ?

OT : Ma présence à Kinshasa signifie beaucoup de choses car c'est ma terre que je retrouve dix ans plus tard, depuis mon départ en tournée avec Bana OK. Je suis revenu pour présenter mon album Espoir qui sort bientôt, c'est donc la première



Olivier Tshimanga

grande raison et la deuxième c'est la mise en place de mon ONG, la Fondation Olivier Tshimanga. Elle s'occupera des enfants de la rue, des personnes vivant avec handicap et viendra aussi en aide aux femmes victimes de viols dans l'est du pays. Si j'envisage de faire asseoir ma fondation, j'ai aussi en vue la construction d'un orphelinat à Kinshasa et une école de musique de Tshimangologie music center pour la formation des guitaristes et autres instrumen-

tistes. Je procède aussi au tournage de quatre clips de mon album dont Yo nani ?, Amour de ma vie et Oza malamu Nkolo.

LDB : Un mot sur votre concert prévu début avril à l'Institut français ?

OT : Je tenais à livrer un concert au profit des enfants de la rue. Je serai sur la scène de la Halle de la Gombe le 5 avril avec soixante guitaristes pour l'interprétation de la pièce Tshimangologie guitare. Pour moi, ce sera l'occasion de mettre en avant les guitaristes comme moi. La meilleure manière de les valoriser parce qu'ici, j'ai la nette impression que les instrumentistes sont négligés, surtout les guitaristes alors qu'ils font un travail de titan dans les groupes connus aujourd'hui. Au final, les honneurs ne sont rendus qu'à une personne, les instrumentistes et tous les gens qui travaillent autour du chanteur sont payés en monnaie de singe. Je ne dis pas que je vais mettre un terme à la misère du monde mais en procédant de cette façon, je voudrais faire en sorte que tout le monde profite de

ses droits. Chacun a des droits à faire prévaloir dans les morceaux joués ça et là, il suffit de bien structurer les choses. Mon autre combat serait de créer un syndicat des artistes interprètes, tous ceux qui participent à la réalisation d'albums, les choristes, etc. afin qu'ils bénéficient aussi aux droits voisins.

LDB : Qu'est-ce donc la Tshimangologie ?

OT : Au départ, la Tshimangologie c'est un style que j'ai imposé dans la rumba congolaise aujourd'hui. Un style différent de ce que l'on entend habituellement. Je ramène un peu de guitare flamenco, andalouse, jazzy, blues, etc. dans la rumba. Je l'ai fait dans pas mal d'albums notamment de Papa Wemba et Ferre Gola. La Tshimangologie c'est une façon contraire, de voir la guitare, ma manière de la voir et de la rendre tout à l'inverse de ce qui se fait. Je m'exprime de cette manière, c'est un style, un jeu de guitare personnel. C'est un concept au-delà duquel il y a toute une vision porteuse de plusieurs projets. Par-delà l'expression artistique, la mise sur pied d'une chaîne de télé et radio, la construction d'un hôpital. Une façon d'apporter sa pierre à l'édifice Congo.

Nioni Masela

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AOIT/005/MINPBTP/2013

POUR LA CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE L'HOTEL DE VILLE DE KINSHASA

1. Le Ministère Provincial du Plan, Budget, Travaux Publics et Infrastructures a obtenu dans le cadre des crédits provisoires du budget de la Ville exercice 2014 des fonds, afin de financer les travaux de construction d'un bâtiment devant abriter les services urbains, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction du bâtiment de l'extension de l'Hôtel de Ville de Kinshasa n°AOI/T/005/MINPBTP/2013.

2. Le Ministère Provincial du Plan, Budget, Travaux Publics et Infrastructures sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : démolition et évacuation des gravois, gros œuvres, seconde œuvre, replis chantier. Les variantes sont autorisées en ce qui concerne les types de fondations.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur MALULU KITITI Bruno, Secrétaire Permanent de la Cellule des Projets et des Marchés Publics, e-mail : kititibruno@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics du Ministère Provincial du Plan, Budget, Travaux Publics et Infrastructures, 1^{er} étage, Bureau n°8, Hôtel du Gouvernement Provincial de Kinshasa, sise avenue Colonel EBEYA n°1575, Commune de la Gombe, de 8h30' à 15h30' (heure de Kinshasa).**

5. Les exigences en matière de qualification sont :

• **Capacités techniques :**

1. être une entreprise de construction,
2. Avoir réalisé au cours de trois dernières années (2011, 2012 et 2013) au moins deux marchés des travaux similaires,
3. Etre une entreprise légalement constituée et ayant une expérience générale d'au moins dix(10) ans dans le domaine des travaux.

• **Capacités financières :**

1. Avoir réalisé au cours de trois dernières années (2011, 2012, 2013) un chif-

fre d'affaires moyen annuel d'au moins quinze millions de dollars (15, 000,000 \$) et présenter les états financiers certifiés de trois dernières années (2011, 2012,2013),

2. Produire une attestation de capacité financière d'un montant de plus au moins neuf millions de dollars (9, 000,000 \$) ;

• **Matériels requis :** voir détail dans le Dossier d'Appel d'Offre

• **Personnels requis :** voir détail dans le Dossier d'Appel d'Offre

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Monsieur le Ministre Provincial du Ministère du Plan, Budget, Travaux Public et Infrastructures, Cellule de Gestion des Projets et des marchés Publics du Ministère Provincial du Plan, Budget et TPI, 1^{er} étage, Hôtel du Gouvernement Provincial de Kinshasa, sis avenue Colonel EBEYA n°1575, Commune de la Gombe, contre un paiement non remboursable d'un million de Franc congolais (1.000.0000 FC) à verser contre quittance au compte bancaire : RNF BCDC 101-9161131-50 CDF.** Le document d'Appel d'offres sera adressé à Son Excellence Monsieur le Ministre provincial du plan, budget et TPI par l'acheminement à domicile localement.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-haut au plus tard le **mercredi 14 avril 2014 à 15 heures 30'**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes à la même date en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle des réunions au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Gouvernement Provincial de Kinshasa, sis avenue Colonel EBEYA n°1575, Commune de la Gombe à 15 heures 45'**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant égal à nonante mille dollars (90,000 \$). Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa le 20 mars 2014

Robert LUZOLANU MAVEMA
 Ministre Provincial du Plan, Travaux Publics et Infrastructures

DIVISION 1

FC MK vient à bout d'Elima à Kinshasa

Le FC MK de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi est sur une pente ascendante dans le championnat national depuis son élimination de sa première Coupe de la Confédération par Ismaïly d'Égypte aux tirs au but.

Après leur retentissante victoire sur Nika (1-4), et le match nul face à Lupopo (1-1) à Kinshasa, les joueurs du coach ivoirien Bruno Bla ont battu, le 25 mars au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa, les joueurs d'Elima de Matadi en match remis de la 12e journée du groupe A de la Division 1, par trois buts à deux. Ngoma Lwamba a ouvert la marque à la 11e minute de la tête sur un centre de Kayayi.

But de Ngoma Lwamba à la 11e minute, battant le gardien de but Dida Kalenga des Monstres de Matadi sur un centre de Kayayi. Très réalistes, les joueurs de Bruno Bla ont doublé la mise à la 35e minute sur une frappe de l'attaquant Pungu, hors de portée du gardien de but Dida Kalenga un peu délaissé par sa défense. Après une première période sereine pour le FC MK, la deuxième période a débuté par un penalty accordé par l'arbitre Ipan à Elima, penalty jugé généreux par les supporters du FC MK qui se sont à peine retenus de provoquer des troubles au stade.

C'est le milieu offensif Kabengele d'Elima qui a battu le portier Nathan Mabruki de MK à la 49e minute de jeu pour la réduction du score. Mais pratiquement dix minutes plus tard, l'attaquant Fundu Mimo qui a mis MK en sécurité avec le troisième but du club de Max Mokey Nzangi à la 58e minute par un lob astucieux sur le gardien de but Dida Kalenga. Mais une minute après, les joueurs d'Elima vont profiter d'une certaine léthargie du FC MK juste après le but pour inscrire leur deuxième but. Trois buts à deux, le score n'a plus bougé pour FK jusqu'au coup de sifflet final. Ce résultat face à une bonne équipe d'Elima a satisfait le technicien ivoirien du FC MK Bruno Bla mais qui ne se fait d'illusion quant à aller chercher la deuxième place qualificative pour les play-offs du championnat national réservés aux deux premiers de chaque groupe.

L'on rappelle que dans ce groupe A, Mazembe (28 points) trône en tête, suivi de Lupopo (26 points). Le CS Don Bosco (22 points) est troisième. Nika de Kisangani (18 points) est quatrième, et FC MK (15 points) cinquième. Elima est sixième, Dauphins Noirs septième et Makiso de Kisangani dernier du groupe A.

Martin Enyimo

CONFÉRENCE MINIÈRE

« l'après-Goma » reste sombre

La deuxième édition n'a fait qu'allonger la liste des recommandations mais leur faible niveau d'application préoccupe le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo.

Le Premier ministre a reconnu qu'un grand travail a été abattu à Goma, la capitale du Nord-Kivu. En effet, les recommandations issues des débats au sein des commissions prouvent à suffisance une réelle implication de toutes les parties prenantes, en l'occurrence les miniers, la société civile, les partenaires au développement, le gouvernement central et les institutions provinciales. La présence également à ces travaux des diplomates accrédités en RDC demeure un acte fort d'une volonté d'ouvrir une nouvelle page. « Dans son allocution, le président de la République a insisté sur les dernières recommandations qui n'ont pas été réalisées pour que celles-ci bénéficient d'une attention particulière de l'ensemble du gouvernement », a réaffirmé Matata Ponyo. Après un discours très dur de la Fédération des entreprises du Congo sur la sous-traitance nationale, beaucoup attendaient des mesures concrètes mettant en œuvre une discrimination positive au profit des nationaux. Sur cette question des prestations de service, fournitures et approvisionnements des sociétés minières, Augustin Matata a confirmé le dépôt prochain d'un projet de loi au Parlement. La RDC s'est engagée aussi à rendre les fo-

rêts et faunes socialement profitables et à finaliser la conversion des titres fonciers. Enfin, un accent particulier sera mis sur l'élaboration d'une politique générale sur l'exploitation du pétrole. L'État se montrera plus regardant sur le respect des délais de production par les sociétés minières. Dans une salle remplie comme un œuf, Matata Ponyo s'est appesantie sur quelques préoccupations soulevées par les parties prenantes. Au sujet des opportunités offertes par les ressources naturelles, il a repris, entre autres recommandations, le retour d'une paix durable sur l'étendue du territoire national. C'est la condition pour encourager l'arrivée des nouveaux investisseurs miniers dans l'est du pays.

Les opérateurs des secteurs miniers, pétrolier et forestier veulent également participer de manière plus intense au processus Itie, selon la norme Itie 2013. Il est impérieux d'ériger en RDC un service géologique ainsi qu'une banque de données géologiques pour promouvoir la mise en valeur rapide des ressources de notre sous-sol. Enfin, il y a la recommandation relative à l'accélération de la révision du Code minier et l'adoption de la proposition de loi sur le régime général des hydrocarbures au niveau du Parlement. Outre la surveillance radiologique des artisanaux et la meilleure protection des travailleurs, le gouvernement est encouragé à développer l'exploitation du gaz méthane dans le lac Kivu. Un point n'est pas passé in-

perçu, il s'agit de la meilleure traçabilité à assurer à l'exploitation des ressources naturelles grâce à la fiche électronique à l'exportation qui permet une meilleure maîtrise du processus allant du producteur au consommateur final. D'autres recommandations importantes ont tourné autour des infrastructures, des transports, de l'énergie dans les zones d'exploitation minière, de la responsabilité sociétale des sociétés minières, de la fiscalité minière et de l'audit des immobilisations déclarées pour mieux surveiller le paiement des impôts. 2015 en vue, la deuxième conférence a une fois encore posé plus de problèmes que de solutions à la relance du secteur minier. La contribution du secteur minier est trop faible et ne permet pas de financer des projets de développement de manière remarquable, a martelé Matata Ponyo. Pour les autres parties prenantes, la RDC ne peut rien espérer sans une législation appropriée à ce jour absente. Mais le seul consensus semble se dégager sur l'intérêt de s'appuyer sur ces secteurs stratégiques (mines, hydrocarbures et forêts) pour la relance de l'économie congolaise. En dépit des engagements de chaque partie, la prochaine conférence s'annonce sous un mauvais augure faute d'application des recommandations antérieures. Au-delà, l'essentiel n'est toujours pas pris en compte, selon certains analystes. L'histoire risque bien de se répéter l'année prochaine.

Laurent Essolomwa

FESNAG

Anne Gizenga prête à aller conforter les populations de l'Est

Les villes de Bukavu et de Goma abriteront du 19 au 26 juillet la quatrième édition du Festival national de Gungu (Fesnag).

C'est ce qu'a annoncé récemment à la presse son initiatrice, Anne Gizenga Mbuba, qui tient à la pérennisation de cette activité culturelle de haute portée nationale. Après les premières expériences fructueuses enregistrées à Kindu au Maniema en 2010, à Kinshasa en 2011 et il y a de cela une année à Lubumbashi, le Fesnag entend scruter cette fois-ci de nouveaux horizons pour mieux asseoir son label. C'est non sans raison qu'Anne Gizenga le présente comme « une activité nationale, voire internationale ayant largement dépassé le cadre de son éclosion ». Les deux provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont été choisies, d'après Anne Gizenga, « pour saluer et soutenir la paix retrouvée grâce aux efforts des FARDC sous le commandement du chef de l'État Joseph Kabila Kabange ». À travers ce festival, il s'agira de consoler les fils et filles de l'Est du pays longtemps embrigadés dans une guerre d'usure dont ils étaient loin de maîtriser les tenants et les aboutissants.

Au-delà de ses racines de Gungu dans la province du Bandundu, le Fesnag tend à se muer en un patrimoine commun et tous les Congolais ont le devoir de s'en approprier. « Les bénéfices du Fesnag en faveur de la population sont multiples. Ils sont culturels pour autant qu'il favorise la cohésion et la cohabitation pacifiques entre nos populations. Ils sont économiques pour autant qu'il soutient le tissu économique du milieu d'accueil », explique d'emblée Anne Gizenga. Les motivations qui sous-tendent le Festival national de Gungu reposent essentiellement sur la volonté sans cesse renouvelée de consolider la paix, de promouvoir la cohésion nationale et de lutter contre la violence faite à la femme par la culture. Il s'agit ici, comme l'indique l'épouse du



Anne Gizenga, promotrice du Fesnag

patriarche Antoine Gizenga, de booster la culture traditionnelle du pays et, par ricochet, entretenir le vivre-ensemble collectif. Loin de se laisser submerger par les difficultés de parcours inhérentes à toute organisation du genre, Anne Gizenga croit en ce qu'elle fait et veut impliquer les Congolaises de toutes les couches sociales.

Mon avantage au Fesnag, dit-elle, « c'est d'avoir inscrit le nom de la femme dans le livre d'or de la culture traditionnelle comme promotrice et guide de cette action ». En fait, le Fesnag tient à ce que la femme prenne une part active au chapitre de la vie à côté de son pendant masculin après avoir subi les travers de la colonisation et des coutumes ancestrales rétrogrades. Le Fesnag pousse ainsi la gent féminine à l'excellence et au travail en vue de sa participation à l'effort de reconstruction nationale à côté de l'homme. « Mwasi mwasi kaka nzoto te, mwasi mwasi mutu mpe misala » (entendez : la femme, c'est plus la jugeote et le travail que le seul atout corporel), ainsi se résume le credo du Fesnag qui vise l'éveil de conscience de la femme en général et de la congolaise en particulier.

Alain Diasso

GENRE

3^e forum mondial sur l'avancement des Femmes

La plus importante conférence d'Afrique consacrée aux questions de genre, selon les organisateurs, se déroulera du 25 au 29 mai à Banjul en Gambie, indique un communiqué de presse.



Logo du forum

Le Forum mondial sur l'avancement des femmes (WAF) « est une plate-forme qui reconnaît l'évidence que l'avancement des femmes et leur autonomisation font partie des facteurs les plus importants pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), voire les dépasser », soulignent les organisateurs. La première et la seconde édition se sont tenues à Berlin, en Allemagne, et à Johannesburg, en Afrique du Sud, en 2010 et 2013. Cette troisième édition vise à « créer une plate-forme avancée permettant de formuler une approche stratégique et réaliste de la promotion socioéconomique et politique ainsi que de l'émancipation des femmes ». Les participants à ce forum, apprend-on, seront notam-

ment des présidents, des premières dames, des ministres, des femmes et hommes d'affaires, des entrepreneurs, des femmes politiques, des femmes de titulaires de charges publiques et politiques, des groupes de soutien de la condition féminine, des femmes actives ayant fait carrière ainsi que des femmes africaines dans la diaspora. Des prix seront également remis lors de ce forum dans le cadre du programme WAF-mdg Awards. Ce dernier distingue, célèbre et honore des réussites dans l'autonomisation socioéconomique et politique, l'avancement des femmes, ainsi que des jeunes femmes et filles qui sont sources d'inspiration et de motivation. Cette année, les femmes sélectionnées pour recevoir cette distinction sont Zi-

neb Yahya Jammeh, première dame de Gambie, Marieme Sall, première dame du Sénégal, le Dr Lebohang Pheko, présidente de l'Association des femmes d'affaires d'Afrique du Sud et Hajiya Sa'adiya Abdullahi Dikko, présidente de l'association des femmes des officiers des douanes (Cowa). « Le Forum sur l'avancement des femmes (WAF) est unique et restera une plate-forme incomparable de délibérations et de formulation de plans d'action sur les OMD. Ce seront des moments d'inspiration, de motivation, d'autonomisation, d'avancement, d'émancipation et de plaisir », indiquent les organisateurs. Des prix seront également remis lors de ce forum dans le cadre du programme WAF-mdg Awards.

Patrick Kianimi

recharge et gagne

avec **Mr. Money**



Océan Ogilvy

**100%
BONUS**

Moyen de rechargement	Crédit Bonus
Par ton compte airtel money	100%
SAP-SAP ya mbongo	25%



Pour activer ton compte **airtel money**

compose ***128*1#**

Banque sponsor : BGFIBank



**airtel
money**

SAP-SAP ya mbongo

EAU ET FORÊTS

«L'accès à l'eau potable et la gestion durable des forêts posent toujours problème au Congo»

Les Journées internationales des forêts et de l'eau ont été célébrées les 21 et 22 mars dans le monde. À cet effet, l'ONG «Rencontre pour la paix et les droits de l'homme» a publié une déclaration dans laquelle elle suggère aux pouvoirs publics plusieurs mesures pour une gestion rationnelle des forêts et l'accessibilité à l'eau potable pour tous.

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) fait remarquer que, de par sa situation géographique, le Congo regorge d'atouts naturels notamment d'énormes ressources forestières et hydriques, aussi bien pour assurer son développement économique que pour renforcer sa position stratégique au niveau de la sous-région d'Afrique centrale. Il couvre à lui seul 10% des forêts denses et humides du Bassin du Congo, deuxième réservoir mondial après l'Amazonie, grâce à sa biodiversité. Sa superficie est couverte de 65% de forêts denses tropicales humides, soit au total 22.471.271 millions d'hectares de forêts. Le territoire, riche en réserves hydriques, est arrosé du Nord au Sud par les différents affluents du fleuve Congo et par de nombreux cours d'eau, sans oublier la porte océane qui

s'étend sur 170 km. Pour garantir la gestion durable des forêts et l'accès à l'eau, de nombreux textes réglementaires ont été adoptés au Congo tels la loi n° 003-91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement, la loi n° 13-2003 du 10 avril portant code de l'eau, le nouveau code forestier, et l'Accord de Partenariat volontaire (APV) signé en 2007 entre le Congo et l'Union européenne en vue de la gestion durable des forêts du Congo.

«Au niveau du secteur forestier, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme note une évolution positive dans le code forestier du Congo. Cette nouvelle norme forestière exige l'élaboration et l'application d'un plan d'aménagement, trame de fond de la politique forestière nationale. Ce texte repose sur des principes de gestion durable des ressources forestières et de gestion participative impliquant les pouvoirs publics, la révision de la dite loi, pour arrimer aux standards internationaux, étant prévue tous les cinq ans. La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme souligne toutefois que l'objectif visé ne saurait se limiter à la ratification d'instruments juridiques quoique pertinents, sur la réglementation du secteur forestier. Il s'agit surtout d'œuvrer pour que ces

mécanismes certes innovants aient un impact réel sur le développement du pays et le devenir des communautés. Au-delà de la révision du cadre législatif, des lacunes persistent en matière d'élaboration et de suivi des plans d'aménagement, de transformation, d'attribution des concessions forestières, de recouvrement des taxes et des redevances. L'application de plans d'aménagement s'avère difficile du fait de la faiblesse des capacités des institutions nationales du secteur; ainsi que des problèmes techniques et d'inadaptation aux conditions socio économiques locales», a précisé Franck Loufoua, responsable des programmes à la RPDH.

L'eau, une affaire de l'État

L'eau est un aliment et un nutriment essentiel et indispensable à la survie de la population, cependant l'accès à une eau propre destinée à la consommation et à l'alimentation directe, une eau potable débarrassée de tout germe pathogène, est loin d'être acquis en dépit de la ratification des textes internationaux visant son accessibilité. «La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme constate l'inexistence d'une politique efficace de l'eau dans le pays. À l'observation, le traitement des problématiques liées à l'accès à

l'eau potable demeure marginal en dépit de l'existence d'un département ministériel. Certes, il existe un cadre normatif qui encadre la gestion de l'eau, mais tous ces éléments ne sont pas structurés autour d'une véritable stratégie qui fait de l'eau une ressource, donc un enjeu de développement qu'il faille préserver; utiliser de façon durable et rationnelle, autant qu'une question de santé publique par-dessus tout. En fait, la gestion de l'eau au Congo est une affaire de l'État, puissance publique et de son agence d'exécution que constitue la Société nationale de distribution d'eau», a poursuivi Franck Loufoua.

Selon une enquête menée par l'ONG RPDH dans les quartiers de Pointe-Noire (OCH, Mvou Mvou, Loandjili-district), l'eau dans les ménages n'est même plus une denrée rare mais est devenue une pénurie puisque certains quartiers peuvent passer plus de huit mois sans voir une seule goutte d'eau sortir des robinets. Les populations sont alors obligées de faire recours à l'eau des forages privés occasionnant des dépenses onéreuses. Malgré le contexte opportun dans lequel se trouve le Congo, la gestion des forêts demeure problématique et la question de l'accès des populations à l'eau potable une véritable

gageure. Afin d'améliorer la gouvernance du secteur des forêts et de l'eau, la RPDH formule des recommandations à l'endroit du gouvernement de la République pour assurer la protection du patrimoine forestier congolais, tout en participant à la sauvegarde de l'environnement et à la préservation de la biodiversité : améliorer l'intégration des ressources forestières dans le développement rural afin de contribuer à rehausser le niveau de vie des populations en assurant leur participation à la conservation ; garantir l'accès effectif des populations à l'eau potable au moyen d'une politique publique rationnelle ; renforcer le niveau d'approvisionnement des populations urbaines et périurbaines en réhabilitant et en procédant à l'extension des installations de fourniture d'eau sur la base des eaux disponibles en surface. La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme est une Organisation non gouvernementale de promotion, de défense et de protection des droits de l'homme au Congo. Elle est aussi membre de la Coalition congolaise «Publiez ce que vous Payez», membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale et du Réseau Initiative pour l'Afrique centrale.

Hervé Brice Mampouya

ONSSU

Les sanctions guettent les enseignants d'Eps en cas de fraude

Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, Solange Koulinka s'est déclarée déterminée à mettre fin aux tricheries constatées à Owando lors des premiers jeux organisés sous son mandat.

Installée à la tête du secrétariat général de l'Office national des sports scolaires et universitaires (Onssu) le 24 octobre 2012, Solange Koulinka a fait le bilan des premiers jeux organisés sous son mandat en juillet 2013 à Owando. «J'ai organisé ma première édition en juillet dernier à Owando : nous avons reçu 1 997 enfants venus de tous les départements du Congo et nous avons réussi notre mission», a-t-elle indiqué.

197 cas de fraudes enregistrés à Owando

Dans son bilan, Solange Koulinka, ancienne Diabolo Rouge de hand-

ball des techniciens. Nous avons enregistré environ 197 cas de fraudes, notamment des licences mal remplies, avec un double nom ou encore, caché sous la photo de l'athlète, le nom d'enfants avec deux âges. Dès que je constatais quelque chose, je sollicitais les fédérations qui m'ont beaucoup aidée sur l'âge des enfants », a-t-elle expliqué. Elle a également souligné le cas des enfants non scolarisés qui se sont retrouvés aux jeux nationaux alors qu'ils n'avaient pas pris part aux sectoriels. « Ces enfants ont été écartés. Donc sur 1 997, nous avons écarté 197 cas de fraudes », a-t-elle ajouté.

Pour mettre fin à ces fraudes lors des prochains jeux nationaux prévus du 19 au 27 juillet à Dolisie, dans le Niari, Solange Koulinka a demandé aux directeurs des établissements de dresser la liste de tous les enfants participant aux



Solange Koulinka, secrétaire générale des jeux de l'Onssu (© Adiac). d'établissement où sera mentionnée l'identité de tous les enfants. Les licences doivent porter les mêmes noms et ces enfants doivent avoir leur nom depuis les sectoriels pour terminer aux nationaux. Si l'enfant n'a pas participé aux jeux sectoriels, il est douteux et il sera disqualifié », a-t-elle précisé.

L'Onssu détecte, les fédérations forment

S'agissant de l'organisation des prochains jeux nationaux, So-

lange Koulinka a indiqué que le ministère des Sports n'attendait plus que la signature du décret autorisant l'organisation des jeux 2014 à Dolisie par le président de la République pour mettre en place les commissions. Rappelant l'objectif des jeux de l'Onssu, elle a indiqué qu'il s'agissait de détecter les talents et de préparer l'élite de demain après une formation par les fédérations. « Moi-même, je suis le fruit de l'Onssu. Après ma détection, Patro-

nage m'a formée ; j'ai ensuite intégré Étoile du Congo et je suis arrivée ainsi en équipe nationale. Malheureusement, nous remarquons que les fédérations veulent les fruits déjà faits pour gagner alors que les enfants de l'Onssu sont les enfants que nous préparons petit à petit pour l'élite. Au Congo, nous n'avons pas d'écoles de formation pour poursuivre ce travail ; donc pour l'heure, les fédérations doivent jouer ce rôle après la détection par l'Onssu », a-t-elle insisté.

D'après elle, l'une des révélations des jeux d'Owando, une fillette de 10 ans originaire du département de la Bouenza, qui avait gagné l'épreuve de 5 000 m, est suivie par la Fédération d'athlétisme qui a mis un entraîneur à sa disposition : le moment venu, elle sera dans l'équipe nationale. Solange Koulinka a, par ailleurs, annoncé la mise en place d'une commission technique composée d'experts de toutes les disciplines de l'Onssu qui a pour mission d'assurer la détection des talents. « Nous demandons aux fédérations de prêter attention aux enfants que l'Onssu détecte, de les donner aux équipes capables de les former en attendant la création d'écoles de formation. Dolisie doit être une réussite, c'est pourquoi nous demandons aussi aux enseignants de faire un travail de fond, d'arrêter avec la tricherie car cela ne profite pas aux enfants », a-t-elle conclu.

Charlem Léa Legnoki

« Moi-même, je suis le fruit de l'Onssu. Après ma détection, Patronage m'a formée ; j'ai ensuite intégré Étoile du Congo et je suis arrivée ainsi en équipe nationale. Au Congo, nous n'avons pas d'écoles de formation pour poursuivre ce travail. Donc pour l'heure, les fédérations doivent jouer ce rôle après la détection par l'Onssu »

ball et sociétaire d'Étoile du Congo, a déploré plusieurs cas de tricheries. « À Owando, nous avons pu détecter des fraudes qui n'avaient pas été repérées. J'ai été obligée parfois d'être moi-même sur le terrain pour vérifier le tra-

jeux. « A Dolisie, tout va changer : si nous remarquons encore un cas de fraude, c'est l'enseignant que nous allons frapper. Si l'équipe a gagné, on récupérera la coupe. Nous avons fait des listes qui doivent être signées par les directeurs

ÉLIMINATOIRES CAN U-20

Les Diables rouges se mettent au vert à Ouagadougou

Deux matchs, respectivement le 28 mars contre les Étalons juniors et le 31 mars contre une équipe de première division du Burkina Faso, sont au menu des Diables rouges juniors lors de la mise au vert de dix jours dans la capitale burkinabé.

Les U-20 congolais ont quitté Brazzaville le 26 mars en vue de préparer les matches du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de la catégorie, qui les opposeront le 6 avril, à Niamey, aux Mena juniors du Niger. Les Diables rouges ont l'obligation de ramener au pays un résultat satisfaisant afin d'aborder la manche retour prévue le 27 avril au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie avec un avantage psychologique conséquent. Ce sera le premier test de Paolo Berrettini, le successeur d'Eddie Hudanski à la tête de cette formation des jeunes.

Après le sacre des Diables rouges à la quinzième édition de la Coupe d'Afrique des nations à Brazzaville en 2007, les juniors congolais ont manqué les trois rendez-vous de 2009, 2011 et 2013. La mise au vert de Ouagadougou, après celle

d'un mois en Italie au tournoi de Viareggio, témoigne de la volonté des autorités sportives de redonner aux jeunes Diables rouges la place qui était la leur en 2007, à un an et demi des onzièmes Jeux africains de Brazzaville 2015.

L'exhortation du ministre...

«Vous avez passé un mois en Italie. Vous allez encore passer dix jours au Burkina Faso avant d'aller au Niger pour jouer. C'est le programme qui a été présenté et nous l'avons approuvé. Le gouvernement l'a financé [...]. Le Niger est une étape importante. Nous sommes à un an et demi des Jeux africains et c'est ça l'ossature des U-23. Bonne chance ! Ce que nous attendons de vous, c'est la victoire!», a lancé le ministre des Sports et de l'Éducation physique aux jeunes joueurs. «Nous ne doutons pas de votre engagement, de votre combativité pour aller gagner là-bas, à Niamey. C'est une tâche exaltante dans la mesure où la deuxième match se jouera à Dolisie. Vous devez aller à Niamey pour assurer», a poursuivi Léon Alfred Opimbat. Pour réussir ce



Le capitaine Pavelh Nzila recevant les symboles de la République des mains du ministre des Sports et de l'Éducation physique (© Adiac)

pari, l'ossature actuelle des U-20 a été renforcée par les anciens joueurs cadets du Centre national de formation de football qui jouent désormais en clubs. Dans l'effectif des Diables rouges, on notera la présence de joueurs très connus, notamment Chardey Carim Steeven Mabilia, l'actuel capitaine du Club athlétique Renaissance Aiglou, Hardy Alain Samarange Binguila, très en

forme dans son actuel club les Diables noirs, et Moïse Nkounkou qui a intégré les effectifs de l'AC Léopards de Dolisie. Les trois joueurs, médaillés de bronze à la CAN U-17 de 2011 au Rwanda, seront associés à l'un des buteurs de l'actuel championnat : Khader Georges Bidimbou. La présence de l'avant-centre de l'AC Léopards et de celui des Diables noirs, Bersyl Obassi Ngatsongo, fera sans nul doute le bonheur de l'attaque congolaise. Les deux so-

ciétaires de l'AC Léopards rejoindront le groupe à Ouagadougou après le match retour des huitièmes de finale de la Ligue africaine des champions les opposant à Khartoum aux Soudanais d'Al Hilal. Dans les buts, le gardien de l'Étoile du Congo, Pavelh Nzila, s'affirme comme le choix numéro 1. On note également la convocation de Mavis Tchibota qui évolue actuellement en Israël, et de Richy Bourgen du FC Kondzo.

Les autres joueurs convoqués

Cosme Andrelly Atoni Mavoungou ; Robelvy Bilondo Diantetila; Dorvel Dibekou; Raphael Leibniz Ebara ; Stany Merveillme Epagna, Sylvère Ganvoula Mboussi ; Muriel Deldy Ngoyi ; Junior Amour Lousoukou Ngouala ; Fred Duval Ngoma ; Francis Vonce Okombi, Dalvidi Odzani ; Jean Rosis Koumou Opimbat ; Bagouadila et Marion William Oyono.

Le vainqueur du match Congo-Niger affrontera le Bénin au second tour avant la dernière étape de la phase finale de la compétition qui se déroulera au Sénégal en 2015.

James Golden Eloué

COOPÉRATION

Le Congo et le Venezuela s'apprentent à signer des accords dans le domaine des sports

Léon Alfred Opimbat et Norma Borges, l'ambassadrice de la République bolivarienne du Venezuela, ont échangé le 25 mars sur la façon d'étendre la coopération entre dans les deux pays dans ce secteur.

Les deux personnalités se sont accordées sur le projet d'envoyer des étudiants congolais au Venezuela pour une formation sportive. Le deuxième acte de la coopération consiste à organiser une table ronde au cours de laquelle les cadres du ministère des Sports du Venezuela discuteront avec les techniciens congolais sur un certain nombre de projets. Des accords seront signés en vue de témoigner de l'engagement du Venezuela à apporter son expertise au Congo.

« Des idées développées au cours de cet échange permettront au Venezuela de savoir dans quel secteur il faut aider le Congo. Les cadres viendront non seulement pour faire du sport, mais aussi pour informer de ce que le gouvernement vénézuélien voudrait faire au Congo dans le domaine du sport », a expliqué la diplomate vénézuélienne Norma Borges. Au Venezuela, contrairement aux autres pays de l'Amérique latine, le football ne semble pas vraiment passionner la foule. Le basket est le deuxième sport qui remporte le plus de suffrages du public après le baseball.

J.G.E.

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Les juges et arbitres de taekwondo concernés par la préparation

La Fédération congolaise de la discipline se préoccupe de réactualiser les connaissances des juges et arbitres dans le but de se conformer au standard international. La

préparation des Jeux africains ne concerne pas uniquement les compétiteurs de taekwondo qui seront sur les tatamis. Juges et arbitres sont aussi intéressés puisqu'ils ont un rôle non négligeable à jouer dans le suivi des athlètes avant, pendant et après les combats. C'est pourquoi la Fédération congolaise de la discipline (Fécotae) a récemment organisé un stage à leur endroit. La formation était dirigée par l'expert sénégalais Papa Babacar Ndiaye, ceinture noire 4^e dan. Les juges et arbitres stagiaires sont venus des départements du Pool, du Niari, de la Cuvette, de Pointe-Noire et de Brazzaville. Malgré l'absence de certains autres départements attendus, la formation a été menée. Ainsi, pendant près d'une semaine, Papa Babacar Ndiaye a réactualisé les

connaissances des stagiaires sur les nouvelles règles d'arbitrage du taekwondo. La Fécotae, à en croire son président Stanislas Mby, souhaite non seulement que les arbitres et juges congolais de la discipline atteignent un niveau international pour faire carrière à ce niveau, mais aussi accroître leur nombre pour qu'ils officient en nombre pendant les combats et démonstrations des Jeux africains de Brazzaville l'année prochaine. Conscients des enjeux, les stagiaires se sont appliqués pour sortir de cette formation la tête bien faite, selon Papa Babacar Ndiaye.

Les juges et arbitres ont été soumis à des exercices pratiques. À l'issue d'une évaluation, huit arbitres ont été élevés au rang de 3^e degré : Flavenot Diabakana, Victor Bayimissa, Dieudonné Miséré, Richel Outouana, Cissé Hamed, Exaucé Bintsangou, Eloi Ndoumba major de la promotion, Nico Loubayi Zoula. Quatre se sont contentés du statut d'arbitres stagiaires : Jordany Kimbouani, Baba Kouyou, Arsène

Ngoma Nguimbi ainsi que Gaëtan Mabilia. L'expert sénégalais qui les a encadrés s'est dit impressionné par leur niveau technique.

L'importance des juges et arbitres lors d'une compétition

Dans des compétitions notamment internationales, l'arbitre est l'œil et l'oreille des athlètes de l'équipe qu'il accompagne. Il lui est permis d'accéder à des réunions, souvent tenues à huis clos, auxquelles les compétiteurs n'ont pas droit de participer. Il s'agit notamment du tirage au sort dans certains cas, de réclamations et même de décisions pour trancher sur les points marqués par tel ou tel athlète sur un cas qui suscite les contestations. Dans ces milieux de décision restreints, l'arbitre représente donc les athlètes de l'équipe, plaide leur cause en ayant l'oreille sur tout ce qui se dit sur eux et l'œil pour voir ce qui se fait. Par contre, quand les athlètes prennent part à une compétition sans arbitres dans leur délégation, ils n'ont pas voix au chapitre sur certaines décisions relevant du corps arbitral et peuvent être victimes d'injustices. C'est donc pour faire face à ce genre de situations que la Fécotae prend toutes les dispositions visant à former ses juges et arbitres, outre que ces derniers ont également la charge de former les athlètes sur le règlement qui connaît des modifications. « Il est inconcevable qu'un athlète aille en compétition sans connaître le règlement. Il vous reviendra donc de permettre à tous les taekwondoïens congolais d'avoir la maîtrise des textes réglementant les combats dans des compétitions », a déclaré le président de la Fécotae, s'adressant aux juges et arbitres ayant pris part au stage. C'est sur le terrain que l'on saura si les consignes seront respectées en attendant les autres formations prévues.

Rominique Nerplat Makaya



Les stagiaires en compagnie du président de la Fécotae (© DR).